eaux & vilaine
ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DU BASSIN DE LA VILAINE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence de l'eau Loire-Bretagne
agence.eau-loire-bretagne.fr

RAPPORT D'ACTIVITE - 2022

Contrat Territorial Eau 2022-2024

Unité de Gestion Vilaine Est

Préambule

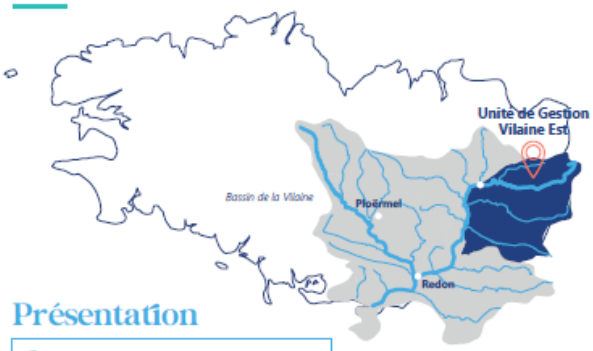
GEMA ET COMPÉTENCES ASSOCIÉES - VILAINE EST

UNITÉ DE GESTION VILAINE EST

27% de nos masses d'eau en bon état en 2027, c'est possible. Nous y croyons. Tous les acteurs du territoire sont concernés et c'est ensemble que nous réussirons à atteindre ces objectifs. L'enjeu est primordial. Notre mode de vie va être impacté, mais nous avons une ressource : c'est notre capacité à trouver, ensemble, le meilleur équilibre pour notre intérêt commun et assurer un développement vertueux pour les générations futures.

Pascal HERVÉ,
Vice-Président en charge
de la coordination de la GEMAPI
sur le bassin de la Vilaine,
Président de l'Unité de Gestion Vilaine Est.

L'UNITÉ DE GESTION VILAINE EST CARTE D'IDENTITÉ



Présentation

Gouvernance :
Un Comité territorial de 35 élus
Ressources Humaines :
Une équipe de 21 agents
Localisation
Unité Est située à Châteaugiron (35)

Territoire

Surface du territoire :
2 442 km² (soit 139 communes)
Cours d'eau : 3 358 km.

Parmi les principaux cours d'eau, l'unité Est intervient sur la Vilaine depuis sa source à Juvigné (53) jusqu'à la hauteur de Guipry-Messac ; ses affluents principaux que sont, depuis l'amont vers l'aval, la Cantache et le Chevré en rive droite, et la Valière, la Seiche et le Semnon en rive gauche.

Le territoire recense également 3 ouvrages structurants sur l'amont du territoire : les barrages de la Valière, de Haute Vilaine et de la Cantache qui jouent un rôle d'écrêtage des crues, de soutien d'étiage et d'alimentation en eau potable pour celui de la Valière.

Périmètre d'intervention

8 EPCI (116 communes) ayant délégué la compétence Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) à Eaux & Vilaine, à savoir : **Bretagne Porte de Loire Communauté, CC Châteaubriant-Derval, Liffré Cormier Communauté, Pays de Châteaugiron Communauté, Rennes Métropole, Roche aux Fées Communauté, Vallons de Haute Bretagne Communauté et Vitré Communauté.**

Qualité de l'eau

Aucune masse d'eau est en bon état.
Objectif : **27% en bon état en 2027.**

Sommaire

1. Contexte général 7

A. La nouvelle organisation du territoire d'intervention de la GEMA sur l'UGVE 7

B. Les grands objectifs du Contrat Unique 2022/2024 10

2. Le contrat territorial unique de bassin versant 12

A. Aménagement du territoire 12

B. Pratiques et usages sur le territoire 30

C. Améliorer, valoriser et transmettre les connaissances 41

D. Animation et gestion du contrat territorial 52

3. Le bilan financier de l'année 2022 54

4. Les perspectives 2023 55

ANNEXES

1. Contexte général

A. La nouvelle organisation du territoire d'intervention de la GEMA sur l'UGVE

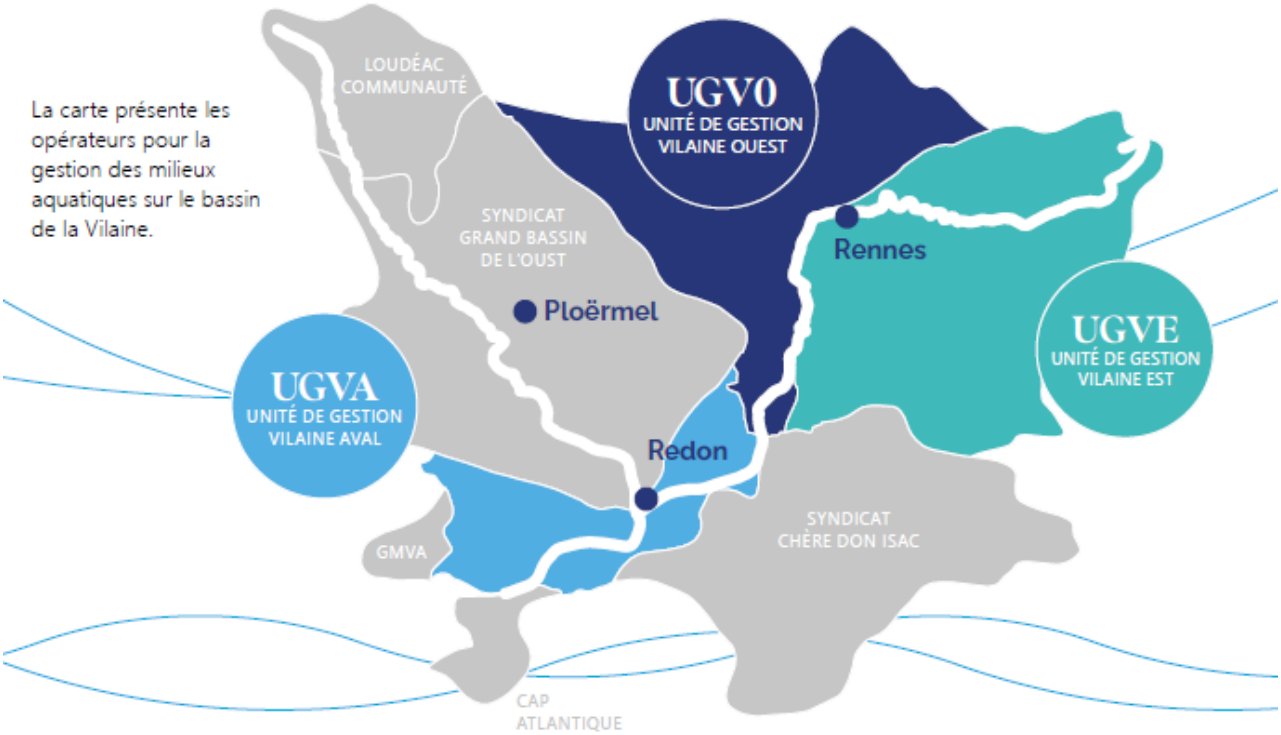
Une réorganisation du volet Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA de la compétence GEMAPI) et de compétences associées (ruissellement, bocage, pollutions diffuses) sur l'amont de la Vilaine (4 230 km²) s'est initiée en 2019.

En février 2020, à la suite de l'étude de plusieurs scénarios, les délégués des EPCI membres de l'EPTB Vilaine concernés se sont prononcés favorablement à un scénario de transfert de ces compétences au sein de l'EPTB Vilaine en deux unités Est et Ouest.

Au 1er janvier 2022, a eu lieu la dissolution des syndicats historiques (Seiche, Semnon et SYRVA) et leur intégration à l'EPTB Eaux et Vilaine.

Depuis la loi NOTRe, la Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) est devenue une compétence obligatoire des EPCI. Certaines collectivités ont choisi de transférer ces compétences et associées (ruissellement, bocage, pollutions diffuses), à Eaux & Vilaine organisé en **3 unités de gestion** : **l'Unité de Gestion Vilaine Aval, l'Unité de Gestion Vilaine Ouest et l'Unité de Gestion Vilaine Est.** D'autres ont désigné des opérateurs comme les syndicats de bassins versants Chère-Don Isac ou Grand Bassin de l'Oust, ou ont choisi de garder la compétence en régie.

La carte présente les opérateurs pour la gestion des milieux aquatiques sur le bassin de la Vilaine.

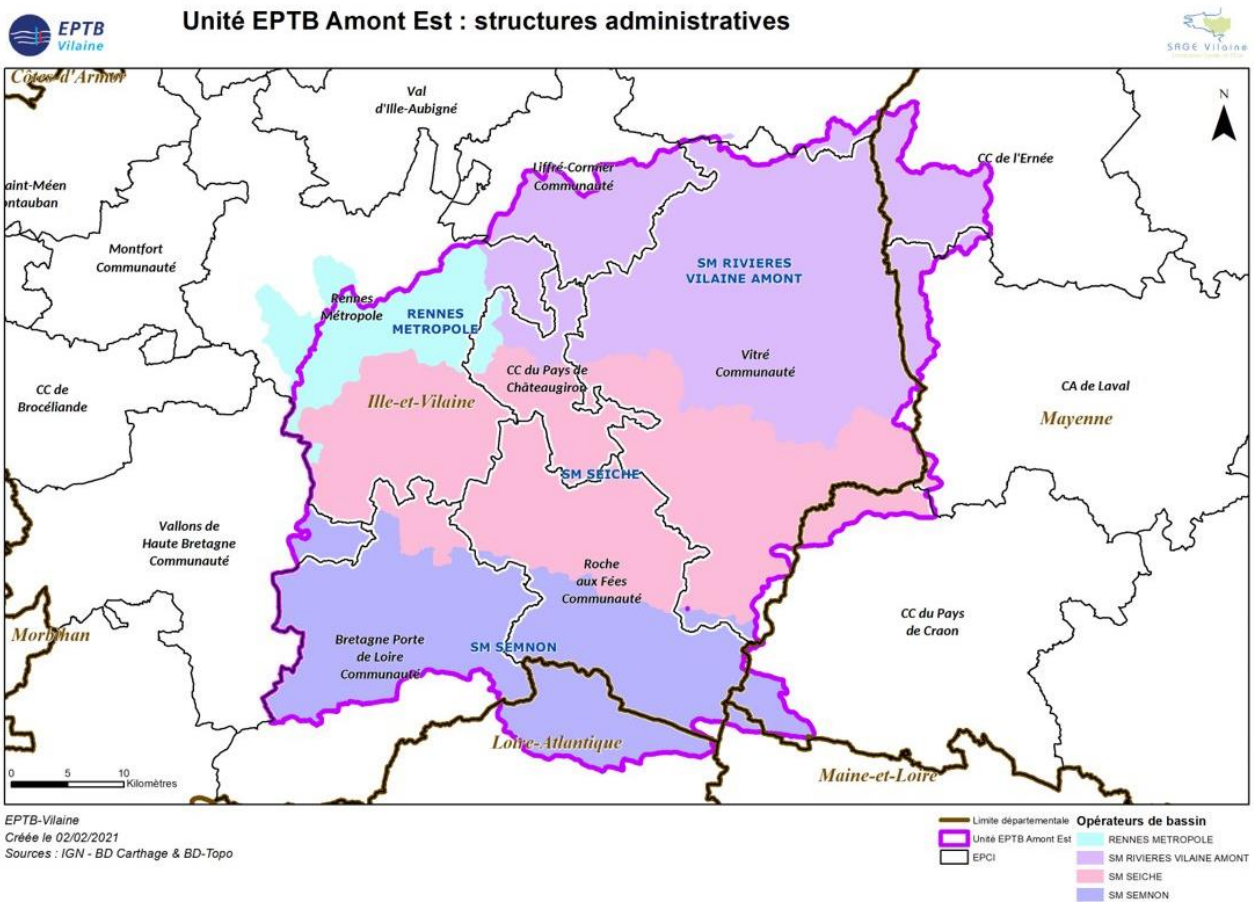


Le territoire

L'unité de gestion Est se compose des territoires des Syndicats mixte du bassin du Semnon, de la Seiche, et des Rivières de la Vilaine amont ainsi que d'une partie du territoire de Rennes Métropole. Il représente

13 EPCI, 143 communes et s'étend sur 2 442 km². Il se situe essentiellement en Ille-et-Vilaine, à l'exception d'une partie à l'Est/Sud-Est du territoire située en Pays de la Loire.

Nb : 3 EPCI sont à cheval entre les 2 unités Est et Ouest (Rennes Métropole, Vallons de Haute Bretagne Communauté et Liffré-Cormier communauté).



Carte de l'unité de gestion Est de l'EPTB Vilaine

Le réseau hydrographique comprend 3 358 km de cours d'eau, dont :

- La Vilaine depuis la source à Juvigné (Mayenne) jusqu'à Guipry-Messac ;
- Ses affluents principaux que sont, depuis l'amont vers l'aval :
 - La Cantache et le Chevré en rive droite
 - La Valière, la Seiche et le Semnon en rive gauche.

Trois ouvrages structurants sont présents sur l'amont du territoire : les barrages de la Valière, de Haute Vilaine et de la Cantache qui ont un rôle d'écrêtage des crues, de soutien d'étiage et d'alimentation en eau potable pour celui de la Valière.

La gouvernance

Eaux et Vilaine agit pour une gestion durable de l'eau, des rivières et des milieux aquatiques.

Le comité syndical de l'EPTB, composé de 46 délégués, oriente et valide les décisions.

L'EPTB est composé de 3 collèges :

- Collège EPCI
- Collège Départements/Région
- Collège Eau potable



Les compétences d'Eaux et Vilaine sont les suivantes :

- Des compétences socles :
 - La politique territoriale de bassin (document de planification SAGE, maîtrise d'ouvrage d'études, assistance à des maîtrises d'ouvrage, diffusion de connaissance, etc.)
 - La gestion de grands ouvrages (Arzal et Vilaine Amont)
 - La production et le transport d'eau potable

- Des compétences à la carte :
 - La protection des inondations (PI)
 - La gestion des milieux aquatiques (GEMA)

L'unité de Gestion Vilaine Est traite des compétences GEMA au sein de son contrat territorial. Celui-ci est suivi par le comité territorial qui se compose de 35 membres répartis comme tel :

EPCI Comité territorial Est	Nombre de représentants
Bretagne Porte de Loire Communauté	3 dont 1 délégué titulaire EPTB
Liffré Cormier	2 dont 1 délégué titulaire EPTB
Pays de Chateaugiron Communauté	3 dont 1 délégué titulaire EPTB
Rennes Métropole	14 dont 4 délégués titulaires EPTB
Roche aux Fées Communauté	3 dont 1 délégué titulaire
Vitré Communauté	8 dont 2 délégués titulaires
Chateaubriant-Derval	2 dont 2 délégués titulaires
7 EPCI	**35 délégués**

Le président est entouré de 5 vice-présidents formant ainsi le bureau territorial restreint :

- **Président : Pascal HERVE**
- **VP déléguée protection ressource eau : Aude de la VERGNE**
- **VP délégué agricole : Patrick HENRY**
- **VP délégué bocage : Dominique DENIEUL**
- **VP délégué milieux aquatiques : Vincent MINIER**
- **VP délégué animation territoriale : Stéphane PIQUET**

Le comité territorial se réunit 3 à 4 fois par an et le bureau territorial 8 fois par an. Ces comités permettent de suivre les projets et d'orienter les décisions en termes de stratégie liée au contrat territorial unique.

B. Les grands objectifs du Contrat Unique 2022/2024



Signature officielle du Contrat territorial Eau de l'Unité de Gestion Vilaine Est

STRATÉGIE

Un nouveau contrat territorial Eau pour 2022-2027 !

Le 5 juillet 2022, a eu lieu la signature du Contrat territorial Eau 2022-2024 de l'Unité de Gestion Vilaine Est. Ce contrat formalise la nature des actions ou travaux programmés, les calendriers de réalisation, les coûts et plan de financement prévisionnels, et enfin, l'engagement des 21 signataires à savoir : l'agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Bretagne, la Région des Pays-de-la-Loire, le Département d'Ille-et–Vilaine, le Syndicat Mixte de Gestion des Eaux 35, l'Etat ainsi que 15 maîtres d'ouvrages associés.

Ce contrat territorial s'adosse à la stratégie de territoire et la feuille de route associée, définies pour une durée de 6 ans pour la période 2022-2027.



Ouest-France
Vendredi 18 mars 2022

Bretagne / Ille-et-Vilaine

19 millions d'euros pour améliorer la qualité de l'eau

Alors que seuls 3 % des rivières, lacs et cours d'eau sont en bon état écologique en Ille-et-Vilaine, l'agence de l'eau Loire Bretagne annonce mobiliser 19 millions d'euros.

Pourquoi ? Comment ?

Le conseil d'administration de l'agence de l'eau Loire Bretagne, réuni le 15 mars, a décidé d'un nouveau contrat avec Eaux & Vilaine, Etablissement public territorial du Bassin (EPTB) de la Vilaine, un territoire de 2 442 km², allant de Litré (au nord de Rennes) à Bain-de-Bretagne (au sud) et de Bruz (à l'est) jusqu'à Argentré-du-Plessis (à l'ouest), et intégrant une partie de Rennes métropole.

Quel est l'état du milieu aquatique bretillien ?

« Ce territoire se caractérise par une dégradation des milieux aquatiques, des pollutions agricoles importantes et un fort risque de non atteinte du bon état des cours d'eau », déplore Jean Rachines, directeur de la délégation Armorique de l'agence de l'eau Loire Bretagne.

Ille-et-Vilaine ne compte, en effet, que 3 % d'eau de rivières, lacs et cours d'eau en bon état écologique. Et ce, alors que l'Union européenne en impose 100 % en 2033 (et 61 % dès 2027).

Un objectif si peu atteignable qu'en janvier, Emmanuel Berthier, le préfet d'Ille-et-Vilaine, a décidé de créer une conférence bretillienne de l'eau avec, en ligne de mire, un objectif de 29 % de masses d'eau en bon état écologique en 2027.

Il n'y a pas que l'eau potable qui est concernée ?

« Les actions à mener portent sur la qualité brute de l'eau potable, la réduction des pollutions diffuses que la gestion quantitative de l'eau mais aussi sur la circulation des espèces et des sédiments », complète Jean Rachines.

Les nombreux ouvrages (barrages, seuils, vannages…) et plans d'eau recensés sur le territoire rendent difficile leur circulation. Sur la métropole rennaise, le fort taux d'urbanisation en est une cause.

Les pollutions diffuses constituent un autre enjeu du territoire concerné par ce contrat territorial (pesticides dans les cours d'eau, érosion des sols et dysfonctionnement de certains systèmes d'assainissement, concentrations élevées en nitrates).

L'agence de l'Eau Loire Bretagne s'inquiète enfin d'« un manque de débits et de qualité pour produire de l'eau potable. En raison de la croissance démographique en Ille-et-Vilaine et de l'augmentation de l'activité industrielle, la gestion raisonnée de l'eau devient une priorité. »

Que détermine ce contrat de territoire qui vient d'être adopté ?

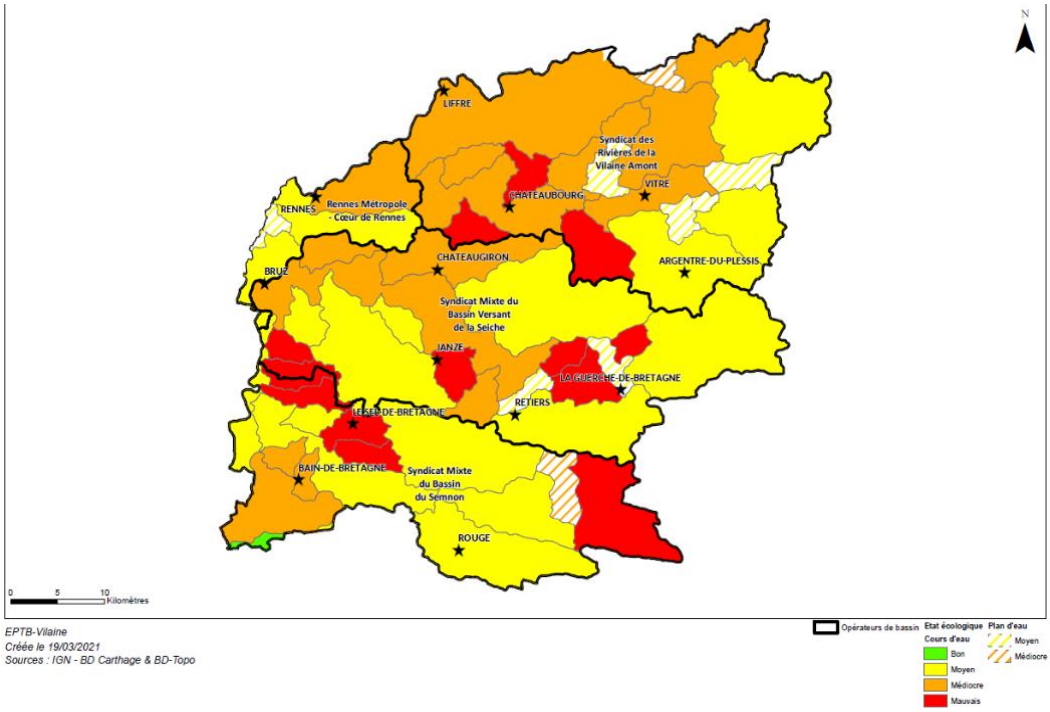
Multi-thématique, sur un large territoire (3 300 km de cours d'eau, et 10 000 hectares de zones humides), il va permettre aux élus de mener des actions concrètes pour restaurer les milieux aquatiques (qu'elle a acquérir diagnostics avec les agriculteurs pour les sensibiliser et les orienter vers la bonne maîtrise d'ouvrage.

Il sera aussi question de déployer des programmes d'actions spécifiques aux captages prioritaires Ninian et Pont-Bilcon) par conventionnement avec le syndicat d'eau (Syndicat Mixte Hors zones agricoles, il est propos d'adapter les travaux en « milieu aquatiques » en y intégrant la gestion des eaux pluviales.

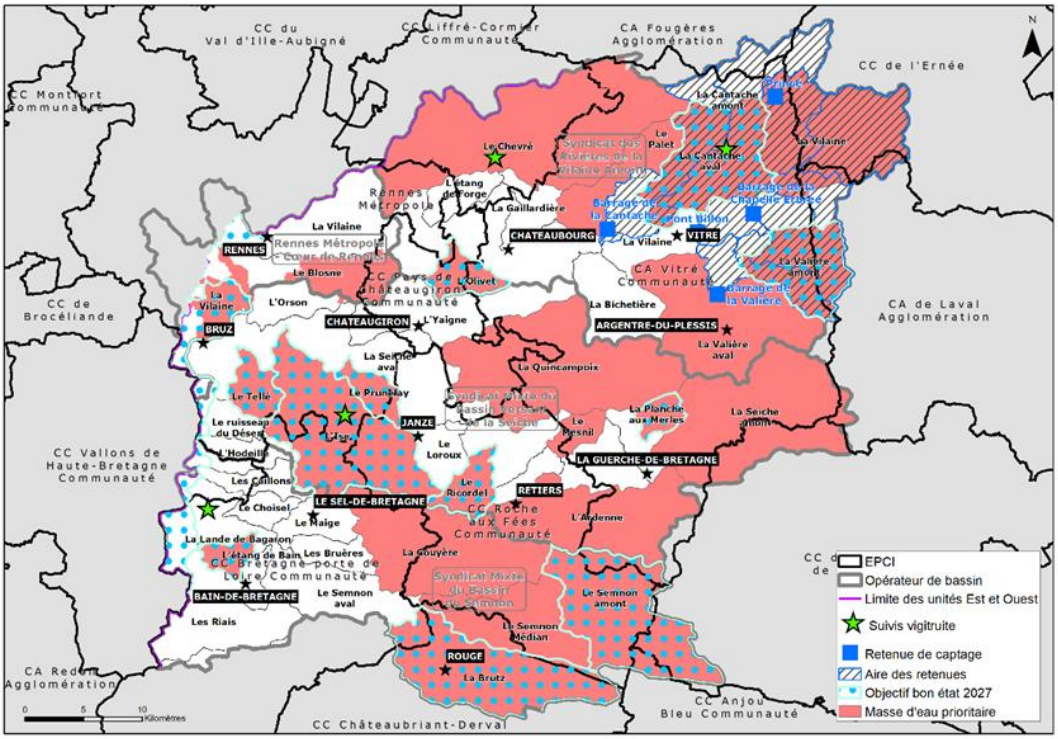
Combien cela va-t-il coûter ?

Le montant des travaux à réaliser à l'échelle à environ 19 millions d'euros (M€) sur la période 2022-2024, soutenus à hauteur de 10 M€ par des aides de l'agence de l'eau Loire Bretagne. Les communautés de communes et la métropole finançant la partie restante avec le soutien du département d'Ille-et-Vilaine et de la région Bretagne.

Un état écologique actuel des masses d'eau du territoire de l'unité Est jugé dégradé :



Les données issues de l'état des lieux 2019 du SDAGE Loire-Bretagne, illustrées sur la carte ci-dessus, permettent de constater un état dégradé des masses d'eau allant d'un état moyen à mauvais. Les masses d'eau sont également caractérisées par un cumul de pressions (pollutions diffuses et ponctuelles, morphologie, continuité, hydrologie, pesticides, phosphore) qui justifient le risque de non atteinte du bon état fixé dans le SDAGE. **Le contrat territorial a pour objectif de restaurer les masses d'eau dégradées sur le territoire de l'UGVE. Pour cela, des zones d'intervention prioritaires ont été définies pour mieux cibler l'intervention.**



Carte de la stratégie d'intervention 2022-2027 de l'unité de Gestion Vilaine Est

2. Le contrat territorial unique de bassin versant

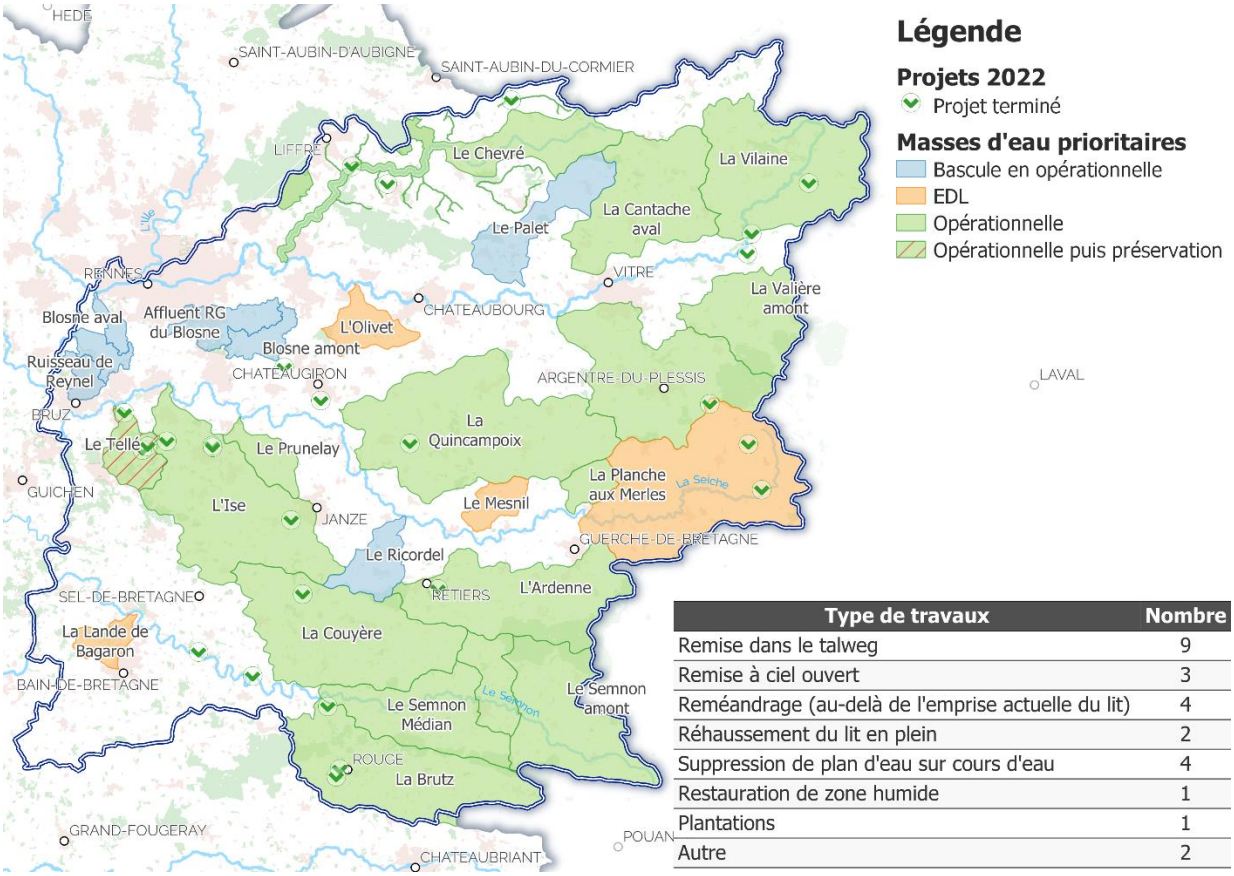
4 volets ont été identifiés dans la feuille de route avec la volonté d'une mise en œuvre opérationnelle transversale pour optimiser l'efficacité de l'intervention de l'UGVE :

- **Aménagement du territoire**
- **Pratiques et usages sur le territoire**
- **Améliorer, valoriser et transmettre les connaissances**
- **Animation et gestion du contrat territorial.**

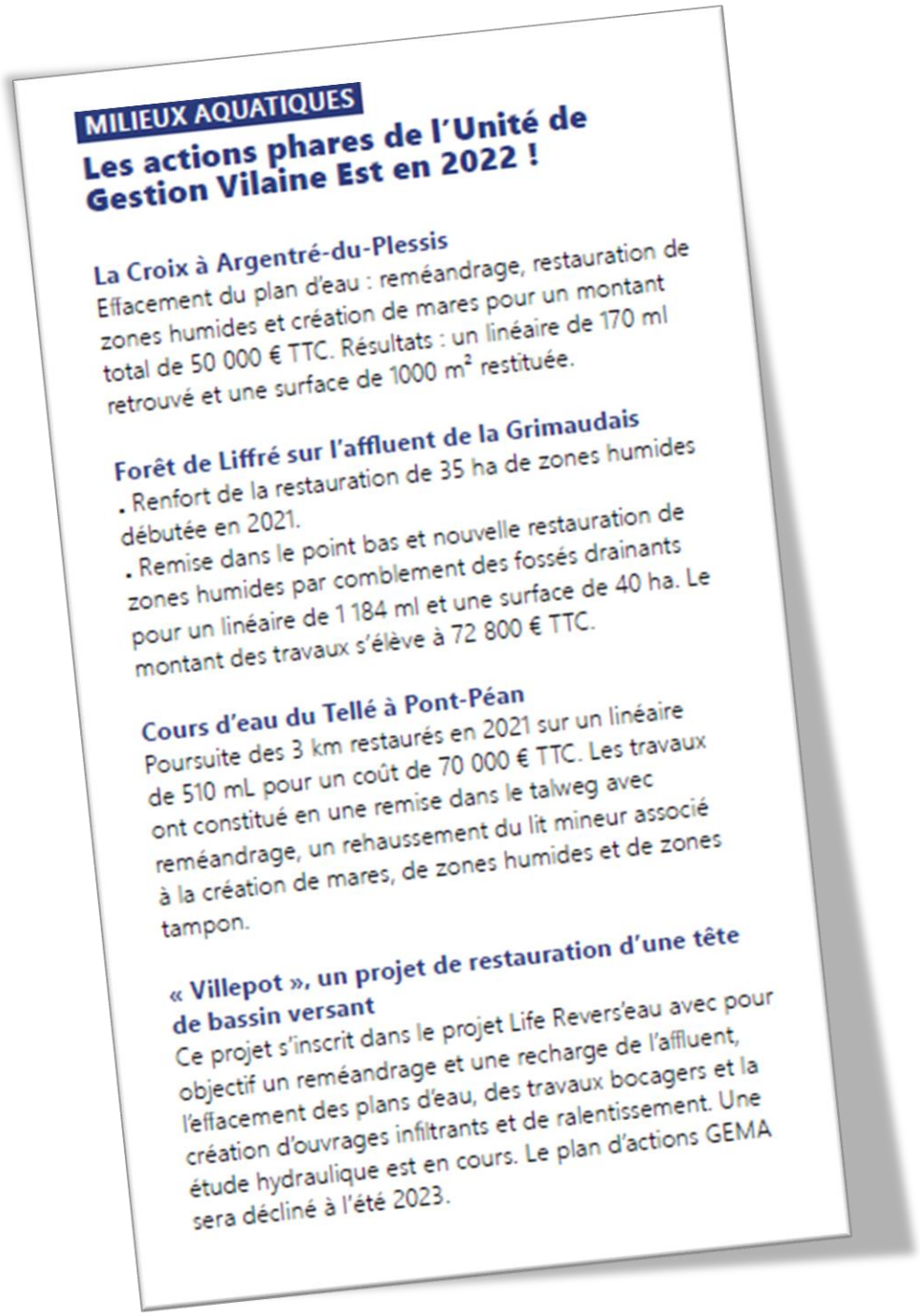
A. Aménagement du territoire

Restaurer les écosystèmes

En 2022, ce sont 26 projets qui ont pu être conduits en faveur de la restauration des milieux aquatiques sur l'ensemble du territoire de l'UGVE.



Type de travaux	Nombre
Remise dans le talweg	9
Remise à ciel ouvert	3
Reméandrage (au-delà de l'emprise actuelle du lit)	4
Réhaussement du lit en plein	2
Suppression de plan d'eau sur cours d'eau	4
Restauration de zone humide	1
Plantations	1
Autre	2



MILIEUX AQUATIQUES

Les actions phares de l'Unité de Gestion Vilaine Est en 2022 !

La Croix à Argentré-du-Plessis

Effacement du plan d'eau : reméandrage, restauration de zones humides et création de mares pour un montant total de 50 000 € TTC. Résultats : un linéaire de 170 ml retrouvé et une surface de 1000 m² restituée.

Forêt de Liffré sur l'affluent de la Grimaudais

. Renfort de la restauration de 35 ha de zones humides débutée en 2021.

. Remise dans le point bas et nouvelle restauration de zones humides par comblement des fossés drainants pour un linéaire de 1 184 ml et une surface de 40 ha. Le montant des travaux s'élève à 72 800 € TTC.

Cours d'eau du Tellé à Pont-Péan

Poursuite des 3 km restaurés en 2021 sur un linéaire de 510 mL pour un coût de 70 000 € TTC. Les travaux ont constitué en une remise dans le talweg avec reméandrage, un rehaussement du lit mineur associé à la création de mares, de zones humides et de zones tampon.

« Villepot », un projet de restauration d'une tête de bassin versant

Ce projet s'inscrit dans le projet Life Revers'eau avec pour objectif un reméandrage et une recharge de l'affluent, l'effacement des plans d'eau, des travaux bocagers et la création d'ouvrages infiltrants et de ralentissement. Une étude hydraulique est en cours. Le plan d'actions GEMA sera décliné à l'été 2023.

Les actions de restauration des milieux aquatiques sont nombreux, le détail figure en annexe sous forme de fiches chantiers synthétiques où chaque projet est détaillé.

Un projet sur chaque EPCI adhérent à Eaux et Vilaine pour le territoire de l'UGVE est présenté ci-après :

Le Plan d'eau La Croix sur Vitré Communauté

Localisation
Commune : Argentré-du-Plessis (35)
Masse d'eau : SEICHE AMONT
Cours d'eau : Ruisseau du Salé
Zone prioritaire : Oui
Source : 700 ml
BV du site : 58 ha





Travaux 2022 :
Type de travaux : Effacement de plan d'eau reméandrage-restauration de ZH-création mares
Linéaire/surface restauré : 170 ml / 1000 m²

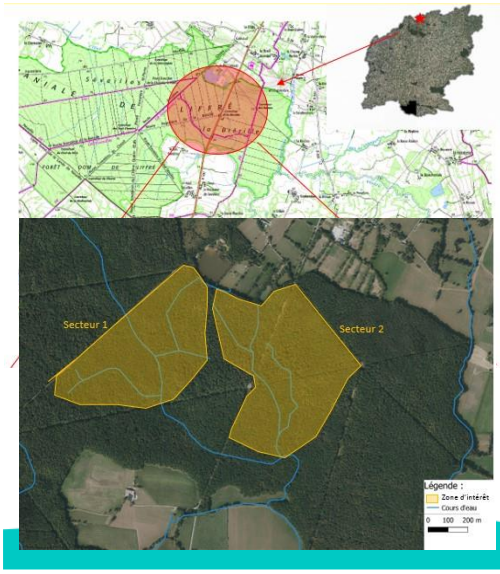
Durée des travaux : 5 jours
Montant des travaux : 50 000 € TTC







Forêt de Liffré sur Liffré Communauté



Localisation
Commune :Liffré
Masse d'eau :Chevré
Cours d'eau :Affluent de la Grimaudais
Zones prioritaires: oui
Source : 0 ml
BV du site :80 ha

Projet – Partie 1

SECTEUR 1 / 2021
- **1 144 ml** de remise en talweg
- **35 Ha** de zones humides restaurées (**47 bouchons**)
- 95 016.16€

SECTEUR 1 / 2022 → Renfort de la restauration de zones humides
- Ajout de **24 bouchons**

SECTEUR 2 / 2022

Travaux 2022 :
Type de travaux : Remise dans le talweg et restauration de ZH par comblement des fossés drainants
Linéaire/surface restauré : 1 184 ml / 40 ha

Durée des travaux : 21 jours
Montant des travaux : 72 780€ TTC







Tellé à Pont-Péan sur Rennes Métropole

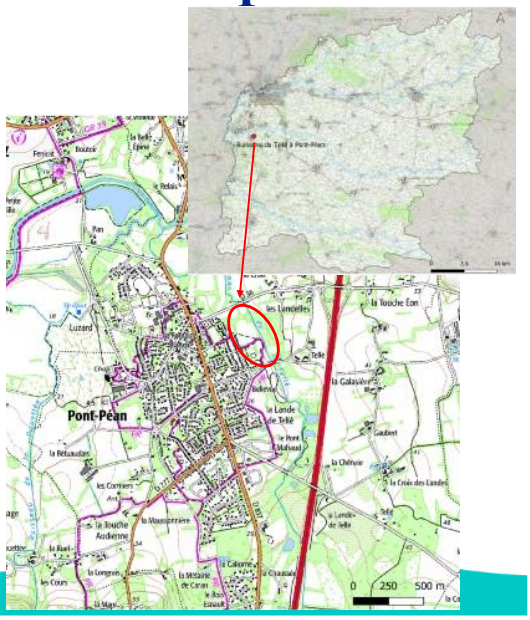
Localisation
Commune : Pont-Péan (35)
Masse d'eau : Tellé
Cours d'eau : Ruisseau du Tellé
Zone prioritaire : Oui
BV du site : 17,5 km²



Altération **forte** du cours d'eau
= **Recréation d'un nouveau lit mineur**

Altération **faible** du cours d'eau
= Action dans le lit actuel

3 km restaurés en amont en 2021
+ commune motivée



Travaux 2022 :
Type de travaux : remise dans talweg-rehaussement du lit mineur reméandrage-restauration de ZH-création mare-création zone tampon
Linéaire/surface restauré : 510 ml

Durée des travaux : 17 jours
Montant des travaux : 70 000 €
- 50% pour les granulats
(dont 9 000€ de blocs)
- 10 % pour les travaux préparatoires





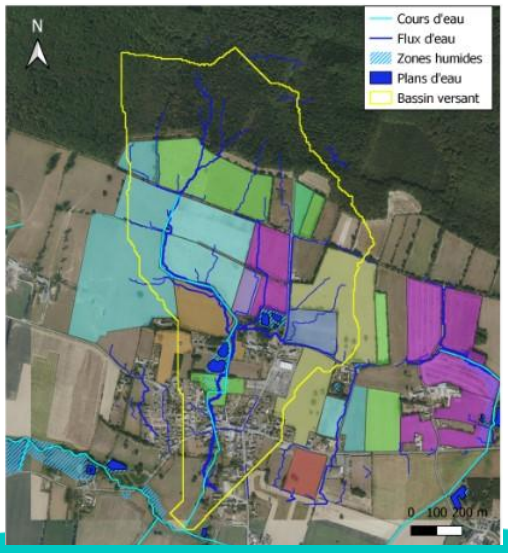


Projet Villepôt– restauration d'une tête de bassin versant - Chateaubriant Derval Communauté

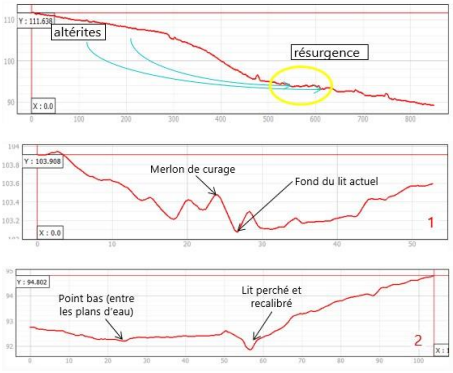
Action du projet LIFE Revers'eau :
- création d'une boîte à outils
- diagnostic partagé des dysfonctionnements
- gestion intégrée GEMA + PI + EP
- démarche de concertation
- suivi des indicateurs
- évaluation et valorisation du projet

Actions : reméandrage et recharge de l'affluent P ; effacements plans d'eau ; travaux bocagers ; ouvrages infiltrants, ouvrages de ralentissement

Coût 200 000 € (hors PI, hors EP)
Financement 65% LIFE, 15% AELB, 20% EPTB



Phase 1 : études, concertation, plan



Analyses données LIDAR

- Concertation : ~ 20 exploitants / propriétaires, mairie, EPCI > entretiens, 2 réunions collectives (ateliers, diagnostic partagé, enjeux et zones prioritaires…)
- Etude hydraulique en cours (partie PI)
- Relevés complémentaires : ouvrages, annexes hydrauliques, plans d'eau…
- Inventaires faune-flore (espèces, habitats, corridors écologiques)
- Plan d'actions GEMA + AVP PI > été 2023

Remise dans le talweg de l'Ise à Janzé – Roche aux Fées Communauté

Localisation

Commune : Janzé (35)
Masse d'eau : Ise
Cours d'eau : Ise
Zone prioritaire : Oui
Source : environ 7 km
BV du site : 15,7 km²

Approfondissement d'environ 80 cm sur tout le linéaire





Largeur moyenne avant travaux : 4,5 m
Hauteur moyenne avant travaux : 1,35 m



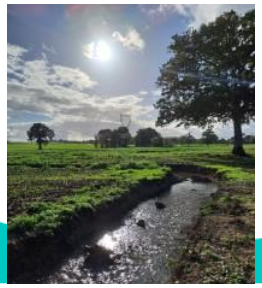
Travaux 2022 :

Type de travaux : Remise dans le talweg
Linéaire/surface restauré : 1,4 kml

Durée des travaux : 3 semaines
Montant des travaux : 250 000 € TTC





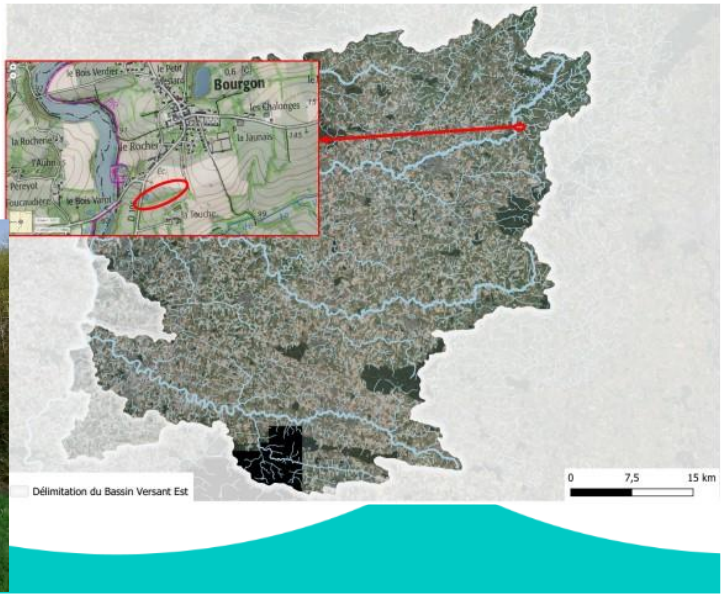




Bourgon – Laval Agglomération

Localisation
Commune : Bourgon (53)
Masse d'eau : La Vilaine-Juvigné à la Chapelle-Erbrée
Type de milieux aquatiques: Zones humides
Zone prioritaire : Oui
Source : 0ml, site à la source
Surface du site à restaurer: 5000 m²





Travaux 2022 :
Type de travaux : Restauration de zones humides (création mosaïque d'habitats, effacement de drain, création de mares)
Linéaire/surface restauré : 5000 m²

Durée des travaux : 3 jours
Montant des travaux : 6 733,20 € TTC


Novembre 2022
Mare créée en aval du site

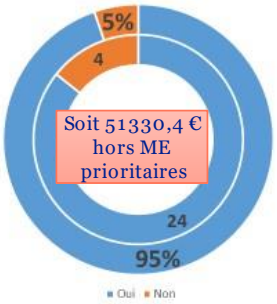

Novembre 2022
Vue d'ensemble du site

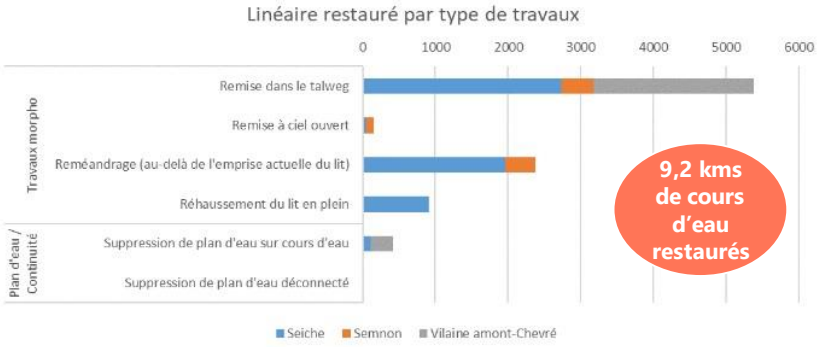

Juin 2023
Mare créée en amont du site

Travaux MA 2022

en quelques chiffres

Pourcentage et nombre de projets réalisés en zone prioritaire du contrat

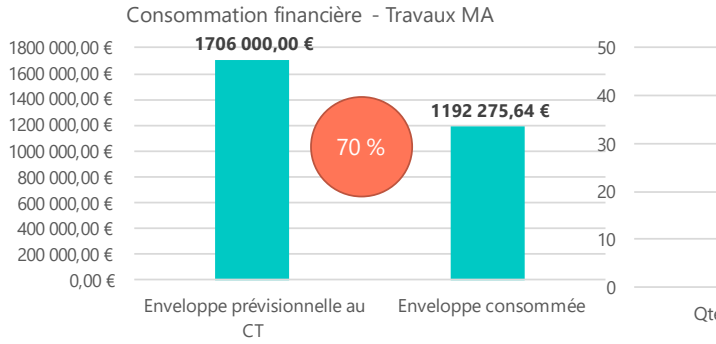


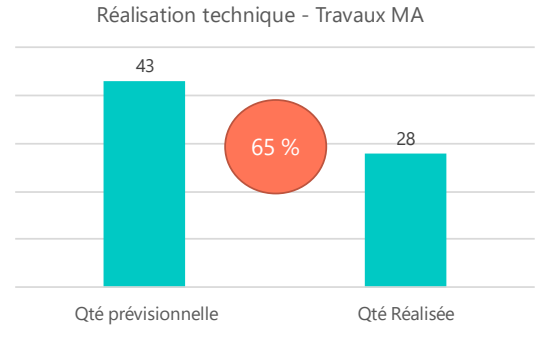


9,2 kms de cours d'eau restaurés

90,1 % des actions considérées comme ambitieuses

Synthèse financière

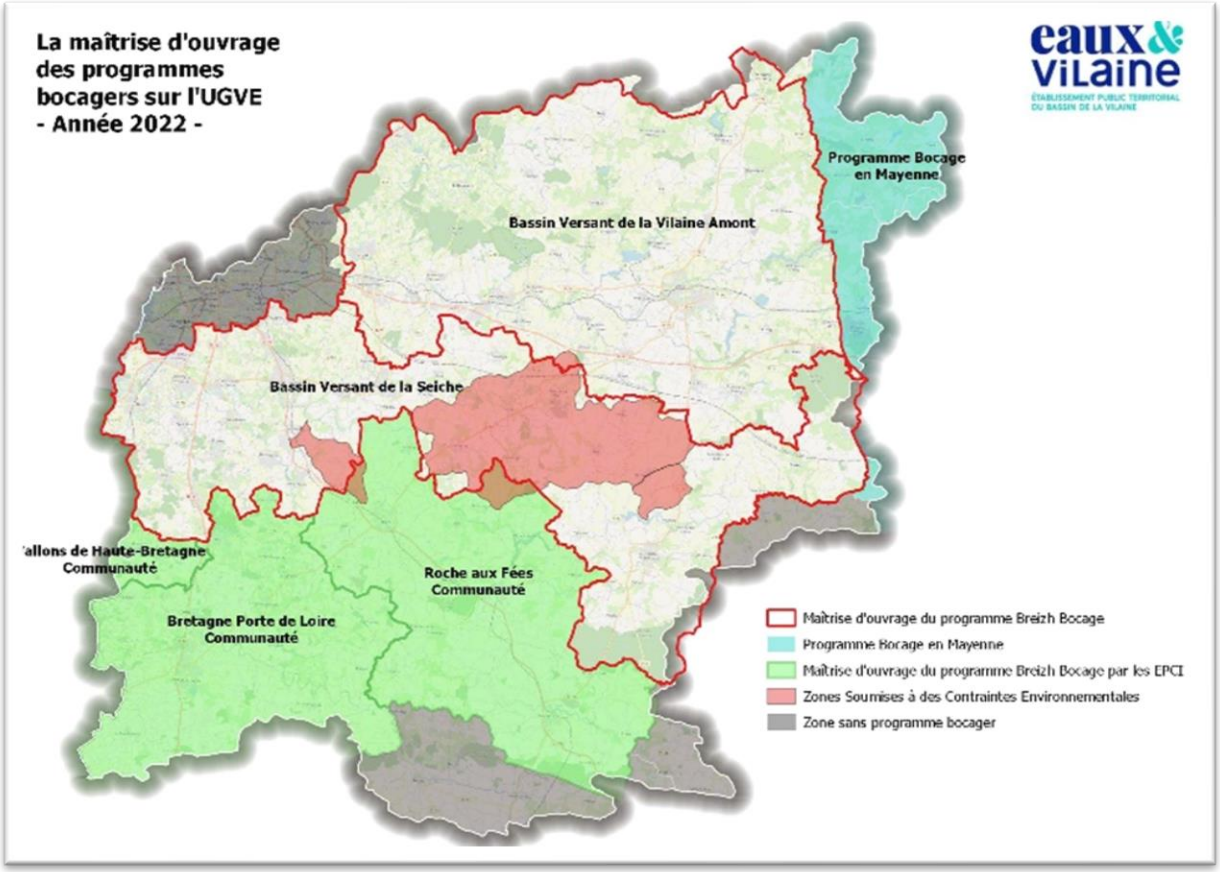




Moyens humains (ETP)	
Prévus	**Réels**
10	**7,7**

PARTIE BOCAGE

34 km de haies plantées en 2022 !

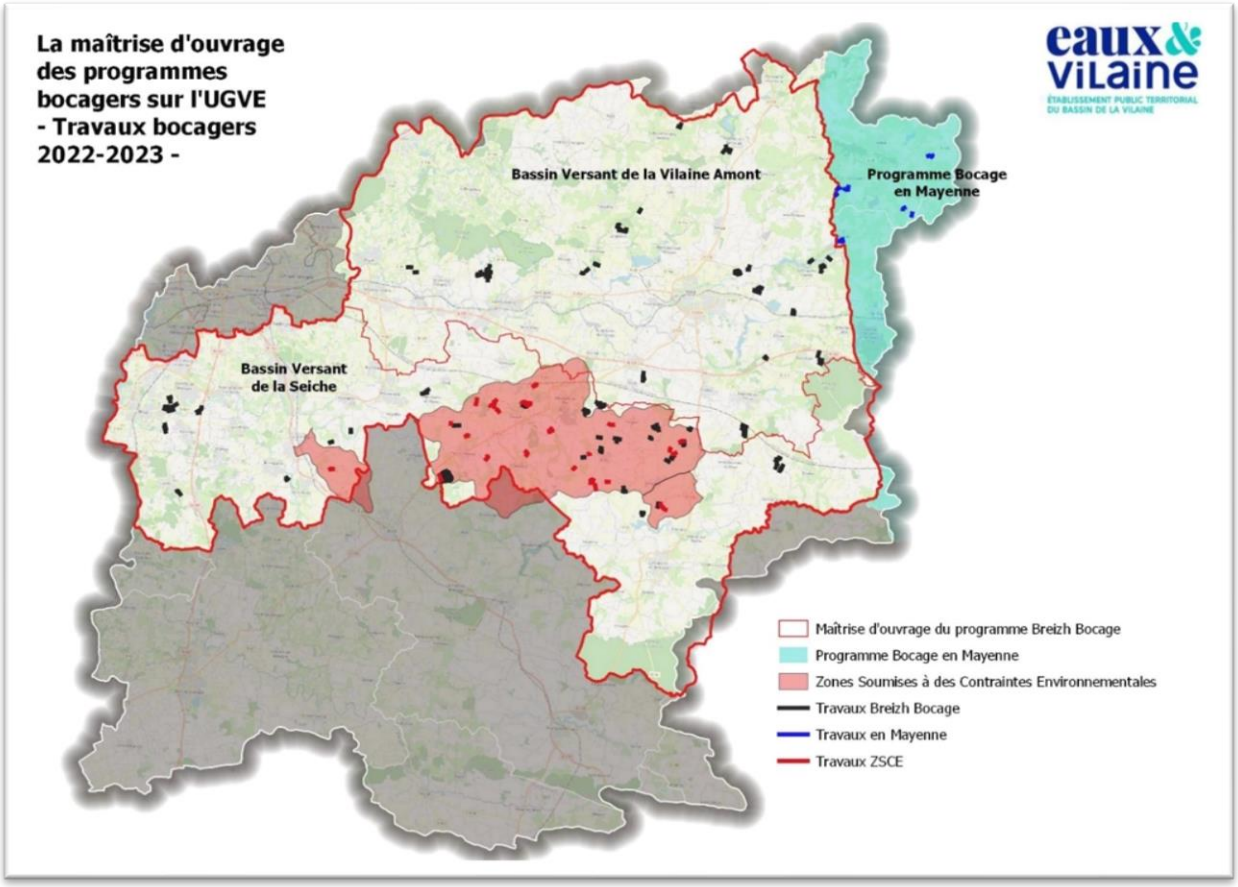


En plus de l'intervention d'Eaux&Vilaine, trois EPCI de l'unité Est portent le programme Breizh Bocage en propre sur leur territoire (cf. carte ci-dessus) et effectuent l'animation nécessaire et la maîtrise d'œuvre pour les travaux.

En 2022, le programme régional Breizh Bocage et le Bocage en Mayenne ont été déclinés sur les bassins versants de la Vilaine Amont et de la Seiche.
Une intervention spécifique a eu lieu sur le bassin versant de la Seiche (sous-bassins de La Quincampoix, la Planche aux Merles et la Prunelay) sur les masses d'eau de la
Planche aux Merles, du Prunelay et de la Quincampoix, soumises à un arrêté de ZSCE (Zone Soumise à Contrainte Environnementale) afin de proposer des aménagements pour améliorer les problèmes de gestion de la fertilisation et des transferts de phytosanitaires.
Pour la campagne de plantations 2022-2023, 109 agriculteurs rencontrés, 58 projets réalisés et 34.3 km de haies plantées dont 19 km sur talus pour un montant total de 372 000 euros. Ces linéaires plantés permettent de réduire les transferts de polluants vers les rivières en luttant contre l'érosion du sol.

Pour les fermes, le bocage offre de l'ombre et des abris pour le bétail et la biodiversité, et permet de produire du bois d'œuvre et du bois de chauffage.
Les travaux sont financés par l'Europe (FEADER), l'Agence de l'Eau, le Conseil Général, le Conseil Régional et Eaux&Vilaine.

A l'issue de l'animation réalisée en 2022, 34 kms de haies ont été plantées par Eaux et Vilaine sur le territoire de l'UGVE.



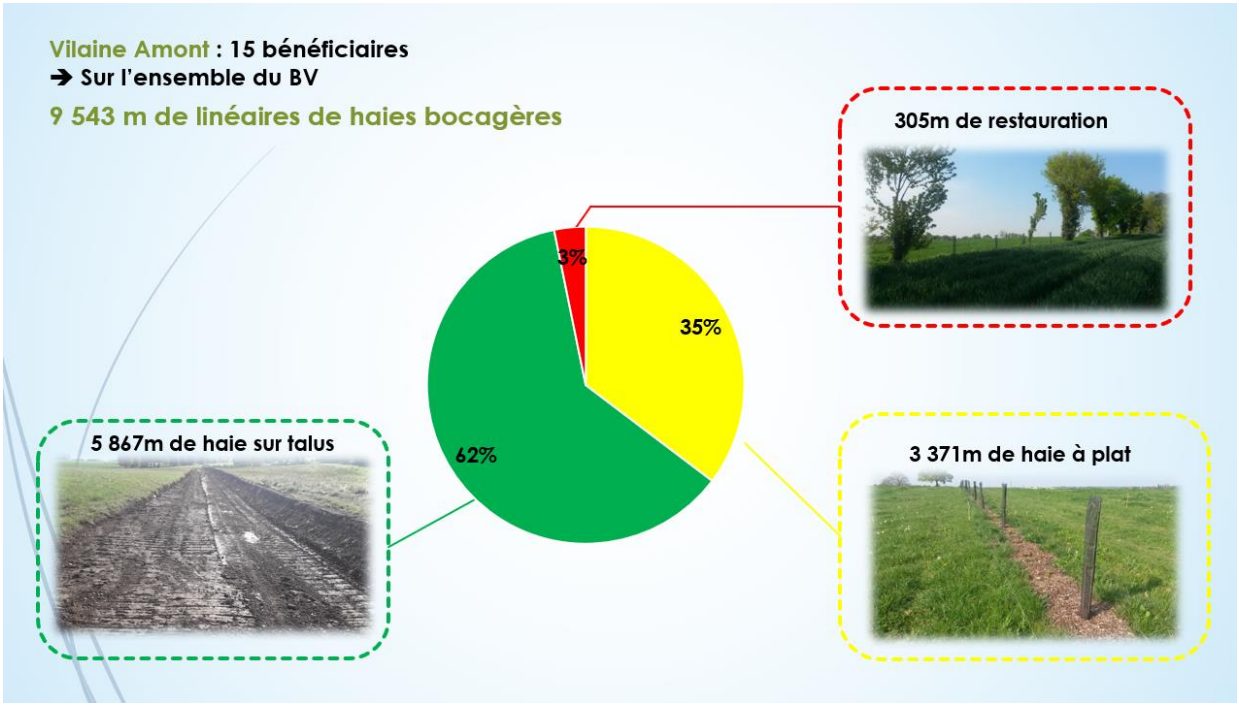
- ## Programme Breizh Bocage

Suite aux différentes demandes d'agriculteurs, de particuliers et de collectivités volontaires, voici la répartition des projets Breizh Bocage sur le territoire d'Eaux&Vilaine pour la campagne de travaux 2022-2023.

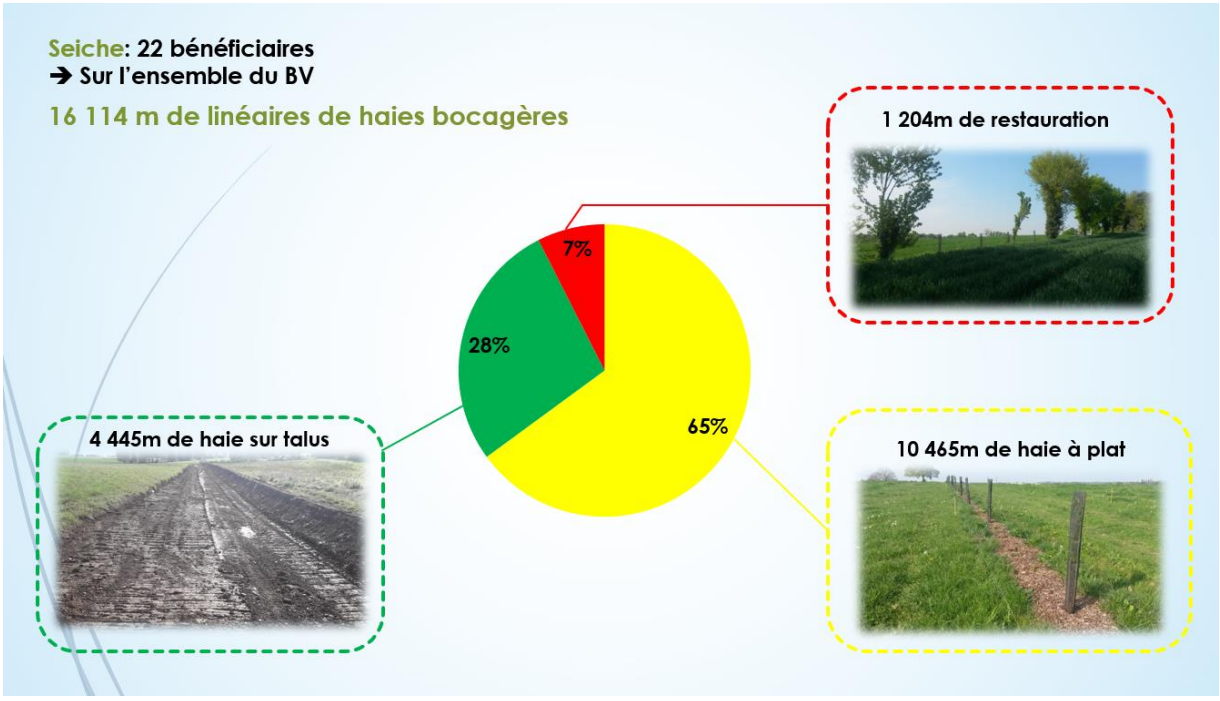
Les projets Breizh Bocage totalisent 25 657m de linéaire chez 37 personnes

2022	Vilaine Amont	Seiche	Total
Contact	34	39	**73**
Rencontres	30	35	**65**
Projets	16	32	**48**
Projets réalisés	15	22	**37**

- ***Bassin versant de la Vilaine Amont***



➢ ***Bassin versant de la Seiche***



- ## Plantation en Mayenne

Pour compléter le programme Breizh Bocage sur le territoire de l'UGVE, 4 communes situées en Mayenne ont pu bénéficier d'un programme de plantation spécifique en Mayenne.

Des plantations ont donc pu être réalisées sur les communes de Juvigné, la Croixille, Bourgon et St Pierre-la-cour. En 2022 l'animation sur ce secteur s'est poursuivie, avec **1 846m de linéaire chez 5 personnes.**



2022	Bocage en Mayenne
Contact	8
Rencontres	5
Projets	5
Projets réalisés	5

2022	Programme Bocage en Mayenne
Haie sur talus	1 846m





- ## ZSCE (Zone Soumise à Contrainte Environnementale)

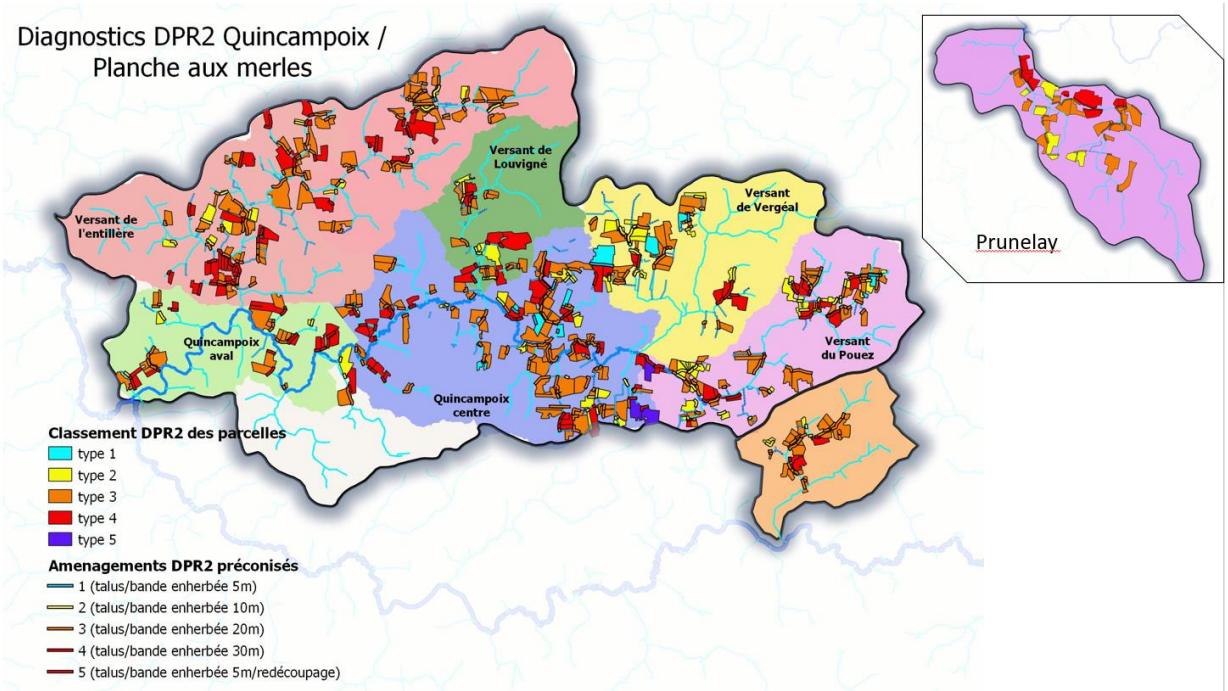
L'intervention spécifique sur les sous-bassins de La Quincampoix, la Planche aux Merles et la Prunelay) consiste à proposer des aménagements pour améliorer les problèmes de gestion de la fertilisation et des transferts de phytosanitaires.

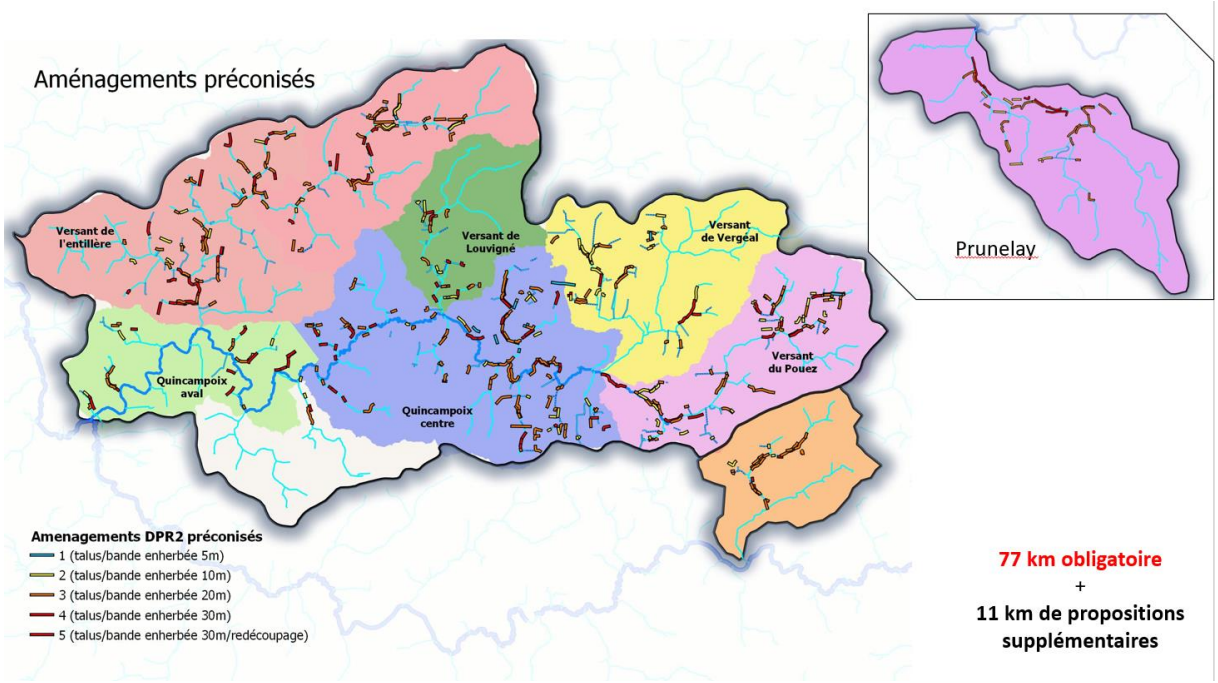
L'animation localisée et conduite conjointement entre Eaux et Vilaine et la CRAB s'est terminée le 16 février 2022. La Chambre Régionale d'Agriculture (CRAB) est chargée de réaliser des Diagnostics Parcelles à Risque (DPR) afin de déterminer les différents aménagements possibles chez chaque agriculteur concerné par le dispositif de la ZCSE et Eaux et Vilaine a en charge la réalisation des travaux.

Pour ce faire, la CRAB a organisé 6 réunions de restitution. Ces réunions ont permis au technicien bocage d'Eaux et Vilaine de rencontrer 61 agriculteurs et de négocier les travaux avec eux.

Fin 2021 et début 2022, 3 réunions ont été organisées sur les derniers secteurs, sur la Quincampoix (à Moulins et à Piré-Chancé). Le CBB35 est intervenu à deux reprises pour présenter la structure et sensibiliser les agriculteurs à une gestion durable de leurs haies.

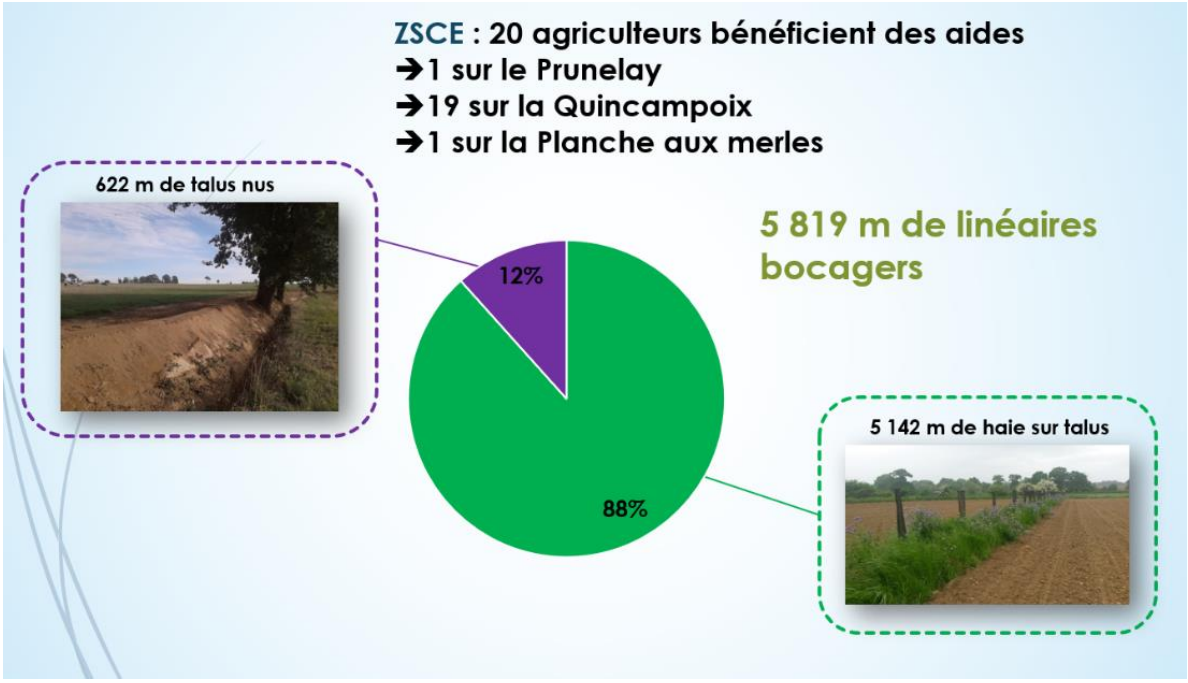
Le CBB35 a aussi répondu aux diverses demandes sur la valorisation des haies.





A l'issu de ces 3 dernières réunions le technicien bocage a rencontré au premier trimestre 2022 41 agriculteurs. Seulement **22** d'entre eux ont accepté les travaux, ou une partie des travaux, et **5,8 km de talus ont pu être ainsi réalisés à l'automne 2022.**

2022	ZSCE
Contacts	39
Rencontres	39
Projets	21
Projets réalisés	20



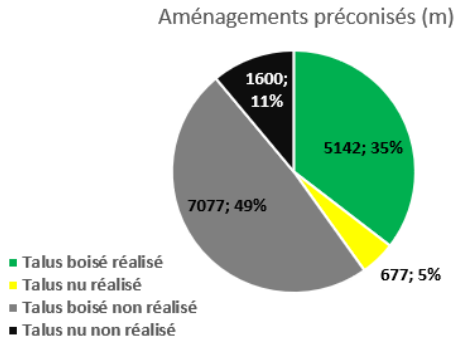


Figure XX : Longueurs et parts de l'acceptation des travaux proposés lors des visites

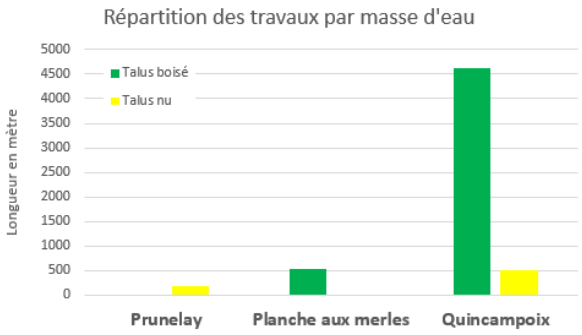
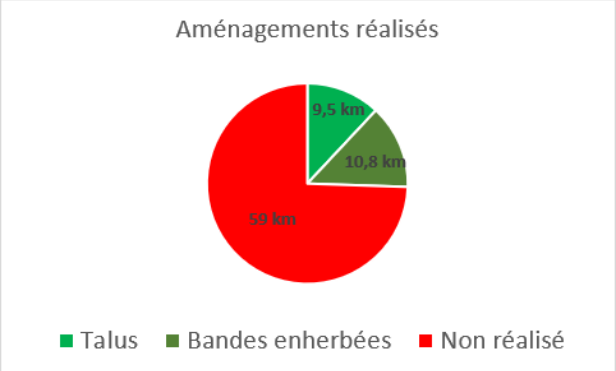


Figure XX : Part des travaux 2022 par masses d'eau de la ZSCE

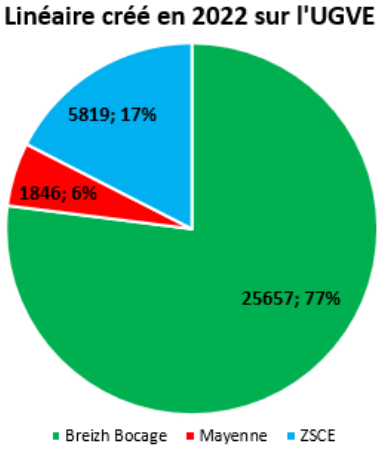
Depuis 2019, 9,5 km de talus ont été réalisés, soit ¼ des 77 km d'aménagements préconisés par la chambre.





SOIT AU TOTAL 33 322 mètres de linéaire ont été créés sur l'UGVE chez 62 personnes

2022	Breizh Bocage	Mayenne	ZSCE	Total
Contact	73	8	39	**120**
Rencontres	65	5	39	**109**
Projets	48	5	21	**74**
Projets réalisés	37	5	20	**62**




Talus nu au pied d'une haie existante (ZSCE)





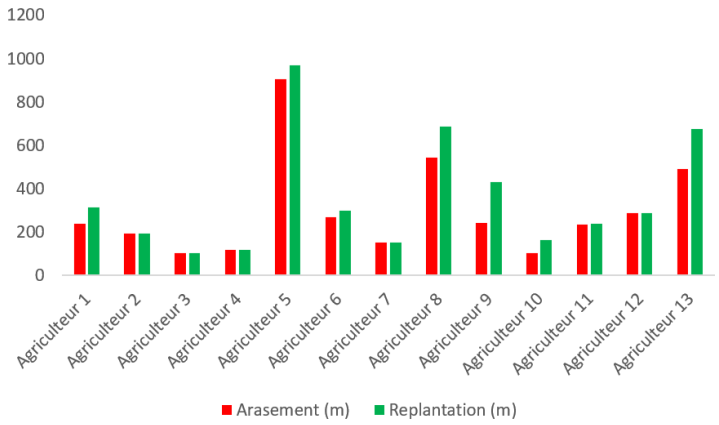


1. Déplacement de haies BCAE7

En 2022, 13 agriculteurs ont sollicité Eaux&Vilaine pour des déplacements de haies. Au total, 3 880 ml ont été arasés et 4 633ml replantés. Soit un supplément de 19%, très peu d'agriculteurs ont souhaité planter davantage, la plupart d'entre eux ont replanté uniquement la longueur arasée, malgré les recommandations des techniciens.

2022 : 3 880m d'arrasé - 4 633m de replanté

+19% de replantation



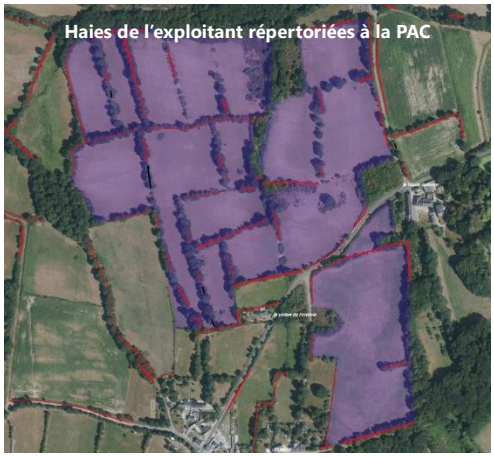
- ## Demande de MAEC bocage

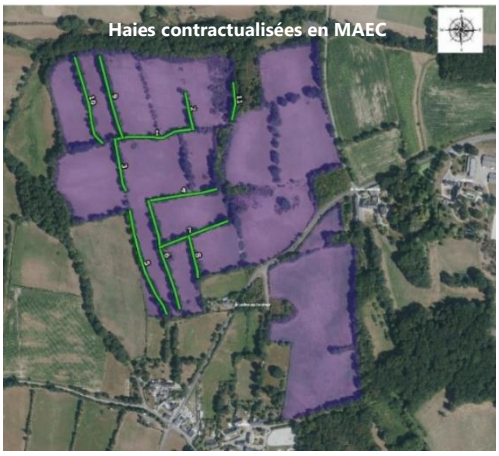
Au printemps 2022 4 exploitations ont contacté Eaux&Vilaine pour bénéficier d'aides à l'entretien des haies. Avec le dispositif des MAEC bocage, 3 mesures sont disponibles :

- Entretien d'arbres isolés ou en alignement au titre de la BR_SEEA_AR01, LINEA_02
- Entretien des haies localisées de manière pertinente au titre de la BR_SEEA_HA01, LINEA_01
- Entretien de haies arborescente au titre de la BR_SEEA_HA03, LINEA_09

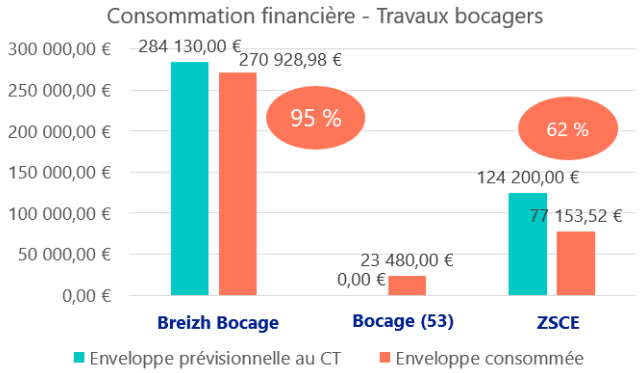
2022	HA01	HA03
Agriculteur 1		1479
Agriculteur 2	98	
Agriculteur 3	479	1390
Agriculteur 4		623
TOTAL	577	3492

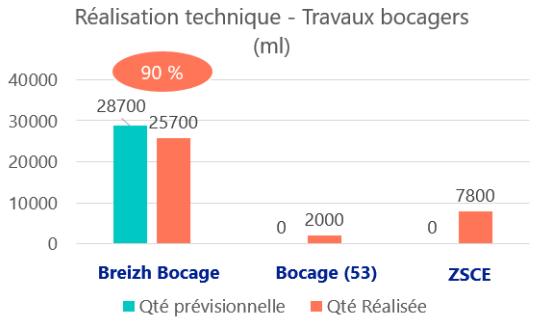
<u>En 2022, 4 agriculteurs ont contractualisé 577ml de haies en HA01 et 3 492ml en HA03.</u>





Budget dédié au bocage en 2022





Moyens humains (ETP)	
Prévus	Réels
3	2

Lever des points de blocages

Pour ce faire des projets ponctuels : étude spécifique sur un ouvrage, suppression de plan d'eau, dispositifs agro-environnementaux sont mis en œuvre.

B. Pratiques et usages sur le territoire

Piloter une stratégie foncière avec l'outil AFAFE

Une réflexion sur le déploiement d'une stratégie foncière a été amorcée en 2019 par le Syndicat de Bassin Versant du Semnon avec l'opportunité de mobiliser l'outil AFAFE (Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental) coordonné par les Conseils Départementaux d'Ille et Vilaine et de la Mayenne, sur la masse d'eau du Semnon Amont. Cet outil conséquent (intervention sur toutes les parcelles du territoire et d'une durée de 8 ans environ) permet d'intervenir sur le foncier d'un territoire et de le réorganiser. Au niveau agricole, il peut permettre de regrouper le parcellaire et ainsi de favoriser les évolutions de système et anticiper les reprises d'exploitation. Au niveau environnemental, il permet de réaliser des travaux sur les milieux aquatiques et le bocage (en facilitant notamment l'acquisition par les collectivités avec un droit de préemption environnemental) et de diminuer les émissions carbones liées aux déplacements des engins agricoles et les dégradations des routes associées.

En 2022, suite au transfert des compétences GEMA au sein de l'EPTB Vilaine- UGVE, l'équipe opérationnelle a relancé ce projet en lien avec les Départements Mayenne et Ille et Vilaine et les EPCI concernées (RAFc et Pays de Craon) en proposant une visite de terrain dans le Département des Deux Sèvres où plusieurs AFAFE sont menés.

En parallèle de ce projet d'AFAFE sur le Semnon amont, une équipe projet dédiée à ce territoire a été mise en place fin 2022 et a amorcé, avec les élus locaux, un travail de co-construction d'un programme

d'actions GEMA spécifique qui devrait aboutir fin 2023. Pendant cette phase, le lancement de l'AFAFE a été mis en suspend et sera relancé avec les élus locaux s'il s'avère pertinent.

Enfin, fin 2022, pour mettre en œuvre les priorités agricoles 6 et 7 inscrits au contrat unique de l'UGVE, la construction de la stratégie d'intervention sur l'installation et la transmission des exploitations agricoles incluant la stratégie d'intervention foncière a été lancée à l'échelle de l'unité Est. Cette construction comporte une phase de diagnostic de l'existant et une phase de construction de scénarii d'intervention. Ceux-ci seront soumis aux élus du CT puis au EPCI membres fin 2023 pour une mise en œuvre effective en 2024.

Mettre en œuvre des démarches de lutte contre les pollutions diffuses sur les périmètres des captages

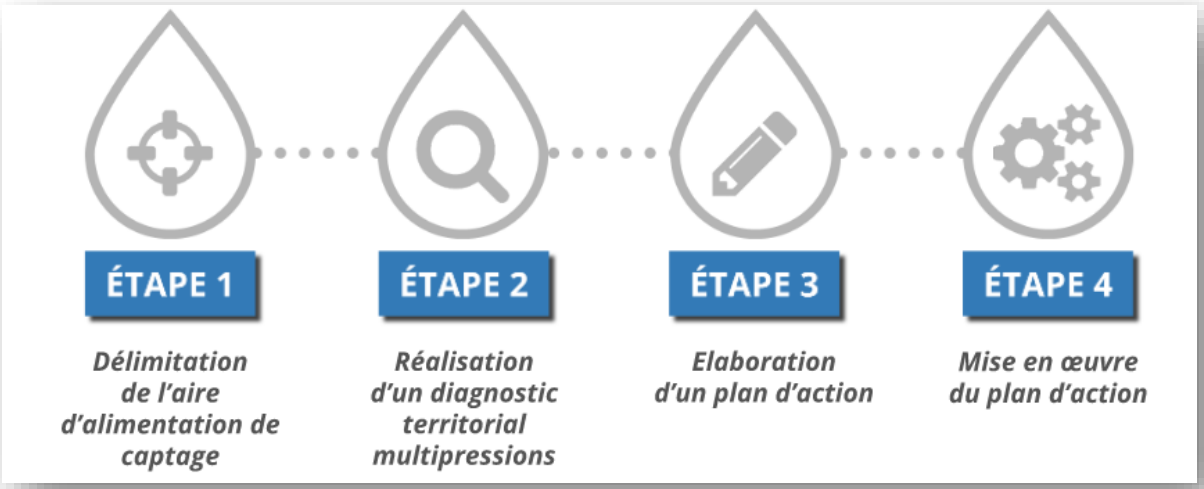
Les captages en eau potable superficiels de la Valière et de Pont-Billon, situés à Vitré et les puits souterrains d'Aulnais et de Méjanot situés sur la commune de Princé sont identifiés depuis 2016 comme prioritaires dans le SDAGE Loire Bretagne.

Nom du captage	Type de captages	Paramètre déclassant	Volume prélevé (m3/an- données 2016)	Aire d'alimentation du captages
Captages de Princé	Souterrain	Nitrates	143 600	~ 100 ha
Captage de la retenue de la Valière	Superficiel	Pesticides	6,2 millions m3	6500 ha
Captage de Pont-Billon	Superficiel	Pesticides	1,4 millions m3	13 500 ha

Le syndicat mixte de production exploitant ces captages est Eau des Portes de Bretagne (ex : SYMEVAL). Les aires d'alimentation des captages prioritaires de Princé, Valière et Pont-Billon sont totalement inclus au sein du périmètre d'action de l'unité de Gestion Vilaine Est d'Eaux & Vilaine.

Afin de lutter contre les pollutions diffuses par les nitrates et par les pesticides sur les aires d'alimentation de ces captages (AAC), des actions correctives et/ou préventives doivent être mises en œuvre de façon proportionnées. L'objectif visé est l'amélioration pérenne de la qualité des eaux en deçà des seuils utilisés pour un classement en captage prioritaire.

Aussi, sur les aires d'alimentation de ces captages, une démarche « captage prioritaire » doit être engagée pour atteindre cet objectif. Cette démarche se décompose en plusieurs étapes successives décrites dans la figure ci-dessous :



Etapes des démarches captages prioritaires (sources : aires-captages.fr)

Voici dans le tableau ci-après l'état d'avancement des démarches captages prioritaires en cours et les arrêtés préfectoraux :

Etapes	1 – Délimitation de l'aire d'alimentation de captages (AAC)	2 – Réalisation d'un diagnostic territorial multi pressions	3 – Elaboration d'un plan d'action	4 – Mise en œuvre du plan d'actions
Captages de Princé	Réalisé Arrêté préfectoral de délimitation de l'AAC du 24 août 2018	Réalisé	Réalisé Arrêté préfectoral de définition du programme d'actions du 17/06/19	Déployé durant 3 ans (juin 2019-juin 2022) et prolongé en 2023
Captage de la Valière	Réalisé	Réalisé	En cours (scénarios à valider)	En cours
Captage de Pont- Billon	Réalisé (attente d'un COPIL pour mise en place d'un arrêté préfectoral)	Méthodologie à construire	/	/

Les enjeux et actions menées en 2022 par Eaux & Vilaine :

Pour le captage de Princé, depuis 2019, une animation agronomique renforcée auprès des 7 agriculteurs sur l'Aire d'Alimentation des Captages (AAC) est assurée par Eaux & Vilaine avec une adhésion de 100% des agriculteurs.

En 2021, les concentrations en nitrates dans l'eau des puits, au percentile 90, avoisinaient 50 mg/L pour Méjanot et 53 mg/L pour Aulnais. La tendance est à la baisse mais l'effort est à prolonger pour garantir une reconquête pérenne de la qualité de l'eau avoisinant 45 mg/L. Aussi, en 2022, Eaux & Vilaine a conduit le bilan-évaluation des 3 années du programme d'actions envoyé à la DDTM35 en avril 2022. En août, ce dernier a décidé de ne pas proroger l'arrêté en cours. Aussi, le maintien des actions sous un format volontaire est indispensable. Ces actions sont pleinement inscrites au sein du contrat territorial de l'unité de gestion Vilaine Est. En 2022, Eaux & Vilaine a maintenu les actions d'accompagnement

agronomiques, via l'intervention d'un prestataire ; a accompagné les agriculteurs pour s'engager dans le PSE de Princé et a développé une expérimentation pour le renouvellement des prairies en zones de périmètres sensibles.

En parallèle, l'étude de l'état de la masse d'eau de la Valière, présentée le 5 mai dernier, a identifié les sources d'altération et les zones les plus sensibles aux transferts de pesticides. Les actions d'accompagnement technique se poursuivent localement avec un engagement de 18 agriculteurs dans le paiement pour services environnementaux. Concrètement, les agriculteurs ont été accompagnés dans leur prise en main de la technique de désherbage mécanique (réunion de lancement en avril, plateforme de démonstration en juin, réunion bilan en sept., rencontre individuelle pour la déclaration du PSE…).

Enfin, sur le captage de Pont-Billon, un renforcement du suivi de la qualité de l'eau vient d'être mis en place pour dresser un état des lieux de la masse d'eau vis-à-vis des pesticides et cibler les sous bassins versants les plus contributeurs. Une première campagne de prélèvement a eu lieu en juin 2022. L'étape de délimitation de l'aire d'alimentation du captage sera conduite à l'hiver-printemps 2022-2023 par les équipes d'Eaux & Vilaine via une approche terrain renforcée.

Une équipe projet captages, pluridisciplinaire, a été constituée afin de renforcer l'action de terrain et son efficacité sur ces zones stratégiques (cf. *C. Animation et gestion du contrat territorial*)

Synthèse financière

	Enveloppe prévisionnelle au CT	Enveloppe consommée	
Captage de la Valière	100 000 €	0 €	Actions réalisées en Régie
Captage de Princé	40 000 €	36 408 €	91 %
Captage de Pont Billon	80 000 €	0 €	Actions réalisées en Régie

Moyens humains (ETP)	
Prévus	**Réels**
1	**0,8**

Adapter les usages aux enjeux qualité et quantité

Actions en partenariat avec les MOA agricoles

Les actions individuelles

Les diagnostics individuels réalisés en 2022 par les maîtres d'ouvrage associés sont au nombre de 7 :

Adage :

1 diagnostic « Amélioration du pâturage »
1 diagnostic « MAEC système 28/55 »
1 diagnostic « MAEC système 18/65 »

Agrobio :

12 diagnostics « Conversion à l'AB »
1 diagnostic « Climat » Logiciel de diagnostic agri-environnemental DIALECTE, Conception SOLAGRO

Chambre d'agriculture :

1 diagnostic « MAEC système 12/70 »

Eilyps :

10 diagnostics « Sol »

Les suivis individuels réalisés en 2022 par les maîtres d'ouvrage associés sont au nombre de 26 :

Adage :

1 suivi « Système économe »
1 suivi « Technico-économique du système pâturant »
1 suivi « diagnostic MAEC 18/65 + diagnostic durabilité »
1 suivi « Technico-économique »

Agrobio :

2 suivis « Post-conversion » (du semis à la commercialisation)
1 suivi « Monotraite »
5 suivis « Technico-économique »
4 suivis « Désherbage mécanique en AB »

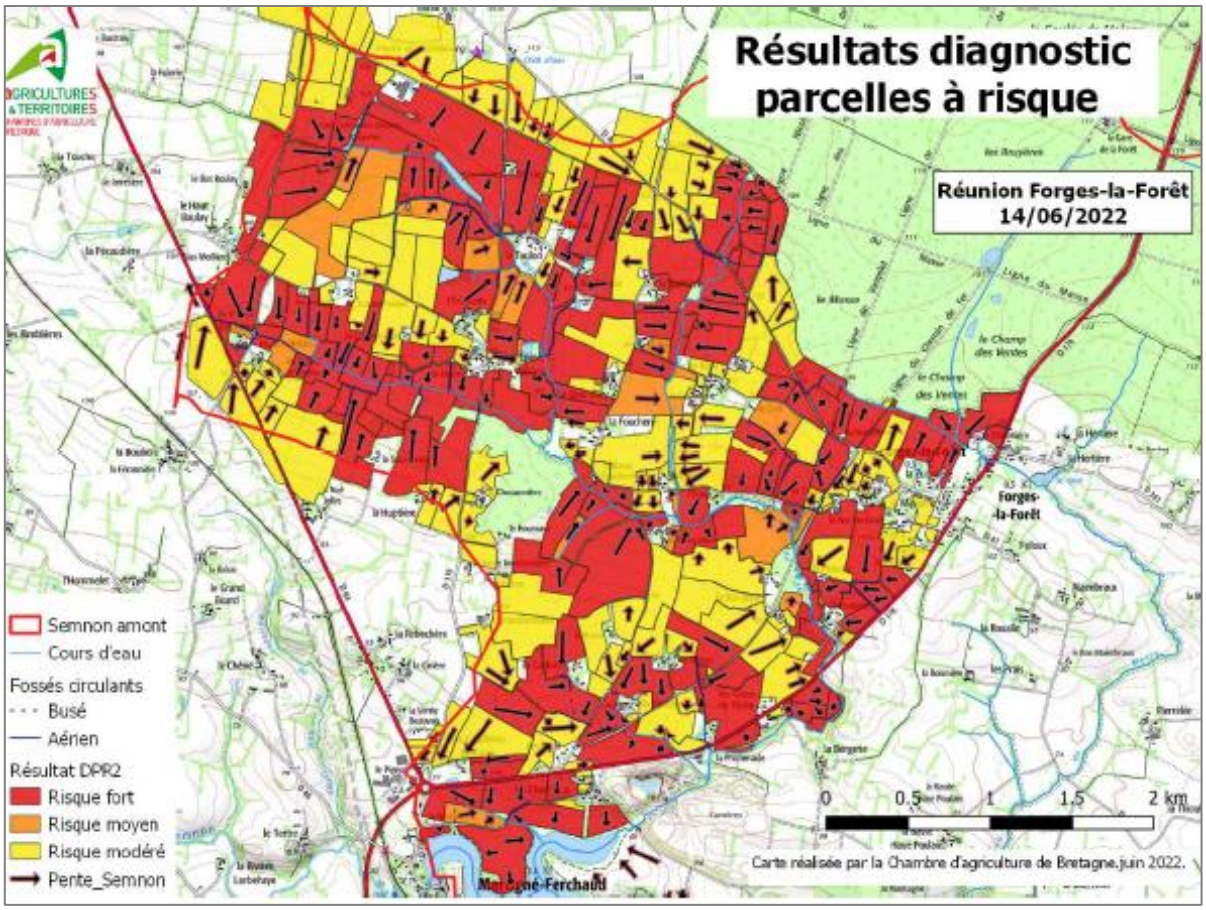
Chambre d'agriculture :

6 suivis « Herbe »
3 suivis « MAEC système »

Eilyps :

1 suivi « Fourrages » (méteil)

La Chambre d'Agriculture a également réalisé un classement des parcelles à risque de transfert multipolluant, sur la partie aval de la masse d'eau Semnon amont, soient 45 exploitations concernées et 1 192 ha diagnostiqués :



Côté actions collectives, on recense en 2022 les animations suivantes :

Adage

- Bilan fourrager – 29 septembre – Visseiche - 12 participants
- Vieillissement des prairies – 30 juin – Brielles – 12 participants

Agrobio

Rendez-vous des élus

- le 19 octobre à Corps-Nuds au GAEC Plantago
- le 7 décembre à Saint-Aubin-des-Landes à l'AERL Radray

Rassemblements techniques

- Stratégies d'arrêt du maïs en système laitier – 27 janvier – Vergéal – 4 participants
- Restitution des résultats du groupe Herbe Zone séchante – 9 mars – St-Just – 6 participants
- Optimisation du travail– 15 mars – Eancé - 9 participants
- Concevoir son système agroforestier – 1er avril – Bruz – 15 participants
- Bilan de campagne grandes cultures bio – 2 participants
- Innover dans la récolte des cultures à maturité échelonnée avec le fauchage andainage pour stabiliser les rendements - 4 octobre – Domagné
- La génétique en élevage bovin laitier bio – 13 octobre – Essé - 5 participants
- Impact du redressement judiciaire de Scarabée Biocoop sur les producteurs – 10 novembre – 21 participants

Le Bios jours

- 23 mars à Corps-Nuds – 9 participants
- 28 mars à Chaumeré – 9 participants
- 7 avril à Moulins – 6 participants

Fermes ouvertes

- 7 juillet à Bruz
- 8 septembre à Châteaubourg
- 8 novembre à La Guerche de Bretagne

Chambre d'agriculture

- Mélanges variétaux pour améliorer et stabiliser la qualité meunière des blés bio – Piré-Chancé - 11 participants
- Réseau intercultures estivales à pâturer – La Guerche de Bretagne – 30 juin – 5 participants

Fédération des CUMA

Démonstration de binage sur maïs le 27 juin à Saint-M'Hervé

L'accompagnement au désherbage mécanique du maïs a permis d'accompagner les exploitants souhaitant découvrir ou tester cette méthode. La Chambre d'Agriculture a accompagné 7 exploitations agricoles sur 32 ha et Agrobio a accompagné 13 exploitations sur 70 ha, permettant ainsi de réduire l'usage des herbicides. Les CUMA et ETA du secteur ont assuré les passages d'outils déclenchés par les MOA.

Déshyouest a accompagné 7 exploitations agricoles vers la réussite des implantations de luzerne pour 33 ha.

Les essais du CETA ont été implantées à l'automne 2022 et seront récoltés en 2023.

L'essai « Colza + plante compagne » de Terrena implanté avant la fusion des syndicats n'a pas pu aboutir car un problème de levée du colza a conduit à convertir la parcelle en céréale.

L'étude d'Initiative Bio Bretagne a débuté, dans un contexte où le marché Bio est en décroissance depuis juin 2021. Elle porte en deux parties sur :

- la relocalisation en produits Bio des opérateurs aval (préparateurs et distributeurs Bio)
- l'évaluation du potentiel de produits Bio en restauration collective.

On retiendra en 2022 que l'augmentation du coût de l'énergie et de l'essence impacte le pouvoir d'achat des bretons. La part du budget consacré à l'alimentation des ménages diminue mécaniquement. Les produits locaux et/ou issus d'autres labels moins chers (exemple : HVE, « Sans pesticide », etc…) viennent concurrencer les produits Bio. A suivre…

Réaliser des diagnostics (régie/prestation)

Les animateurs agricoles ont réalisé 2 pré diagnostics à Chanteloup.
Le Civam Bio 53 a réalisé 1 suivi individuel « Sol » sur la commune de Bourgon en Mayenne.

Accompagnement de groupes

Le groupe Ecophyto 30 000 de la Chambre d'Agriculture à Vitré, qui bénéficiait historiquement d'un soutien du SYRVA pour la réalisation d'actions complémentaires et sortant du cadre de l'appel à projet Ecophyto, a réalisé en 2022 une vitrine de comparaison des dérobées (intercultures récoltées). Dans un contexte de présence de ray-grass résistant et de suppression du glyphosate, l'objectif était de tester un autre type de mélange sans RGI (ray-grass d'Italie).

Des questions se posaient alors sur les rendements, les valeurs alimentaires, les coûts, l'intérêt technico-économique. L'essai a permis de comparer les couverts suivants :

- RGI seul
- RGI + trèfle incarnat
- Seigle + vesce + trèfle incarnat



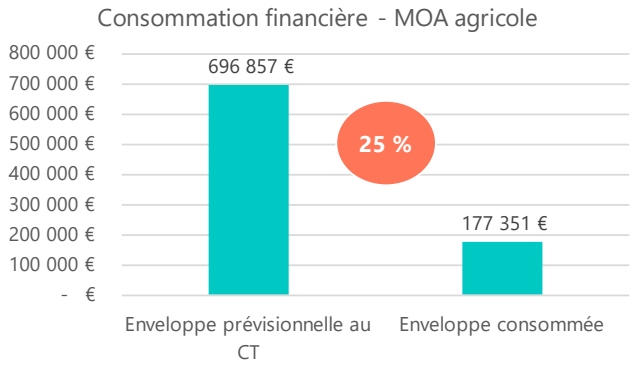
Les résultats obtenus portaient sur :

- Les rendements avec et sans engrais azotés
- Les taux de couverture pour chaque espèce semée
- Les valeurs fourragères
- Les valeurs azotées
- Les coûts par hectare et par tonne de matière sèche

Les résultats de cet essai montrent que les rendements réalisés sont autour de 3 tonnes de matière sèche pour l'ensemble des modalités sur la partie fertilisée et qu'il n'y a pas de différences entre les modalités, donc il n'y a pas ou peu de rendement supplémentaire avec un apport d'engrais pour les modalités avec du RGI. Entre deux maïs, l'intérêt du trèfle incarnat intégré dans le RGI reste limité entre deux maïs, d'autant plus si la récolte est précoce car la légumineuse met plus de temps pour s'implanter (concurrence entre les deux espèces) mais il reste la possibilité de tester l'augmentation de la part de trèfle au dépend du RGI. Cependant attention, le prix de la semence étant plus élevé, il faudra évaluer les gains de rendements et de valeurs alimentaires. Le RGI et l'association RGI+TI sont des fourrages équilibrés. La dérobée seigle + vesce est un fourrage riche en azote intéressant pour complémenter du maïs.

Le groupe Ecophyto 30 000 de Vitré souhaitait aussi réaliser un essai d'association de maïs avec du haricot lablab en couvert d'inter-rang, mais les semences de haricot ont subi un retard de livraison et l'agriculteur n'a pas pu attendre pour semer le maïs. L'essai est reporté à 2023 sous réserve d'un test de germination préalable en N+1.

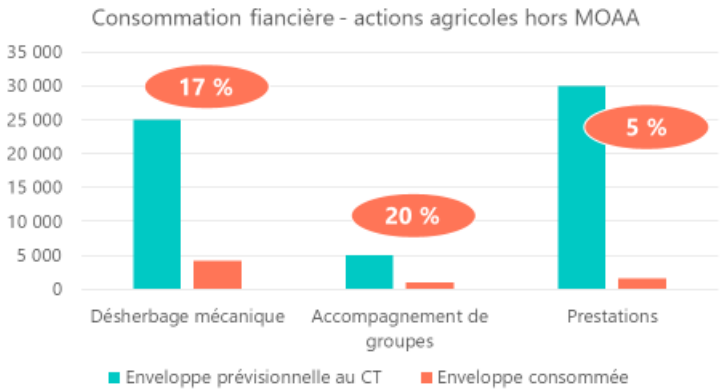
Synthèse financière - MOAA



MOAA 2022
ADAGE Agrobio 35 CETA 35 CRAB Déshyouest Eilyps FRCuma IBB Ter Qualitechs
Nouvelles MOAA à compter2023
CBB CER France Brocéliande CIVAM 35 - Installation transmission Le Gouessant

→ **Terrena (action annulée)**

Synthèse financière – actions hors MOAA



Réalisation technique		
Réalisation technique	**Prévus**	**réels**
Désherbage mécanique	55-65 agriculteurs	20 agriculteurs
Accompagnement de groupes	2	1
Prestations	-	

Moyens humains (ETP)	
Prévus	**Réels**
5 *(dont ETP Captages)*	**2,7** *(dont ETP Captages)*

Le PAEC et les MAEC – animation du dispositif

2022 fut la dernière année de la campagne MAEC 2015-2020 (2ème année de prolongation). Elle s'est déroulée de manière particulière car plusieurs attestations « milieu remarquables » ont été produites par les animatrices agricoles pour des MAEC Biodiversité qui n'ont finalement pas été ouvertes par l'autorité de gestion régionale. Sans information officielle, Eaux&Vilaine a été informé très tardivement alors que les agriculteurs appliquaient les cahiers des charges depuis plusieurs mois, avec un manque à gagner certain, mais donc non indemnisé.

2022 fut aussi l'année de rédaction du Projet Agro-Environnemental et Climatique 2023-2027 pour la partie Bretagne, en coordination avec les autres unités et le siège d'Eaux & Vilaine, et en réponse à l'appel à projet régional. Tous les PAEC d'Eaux & Vilaine déposés en 2022 ont obtenu un avis favorable et ont ainsi pu passer en phase opérationnelle permettant l'ouverture et l'animation de MAEC dès fin 2022.

L'Agence de l'Eau a cependant demandé de revoir à la hausse le nombre de MAEC Eau pressenti.

ZSCE Prunelay, Quincampoix, Planche aux Merles

2022 fut dense sur le territoire de l'arrêté préfectoral de zone soumise à contrainte environnementale :

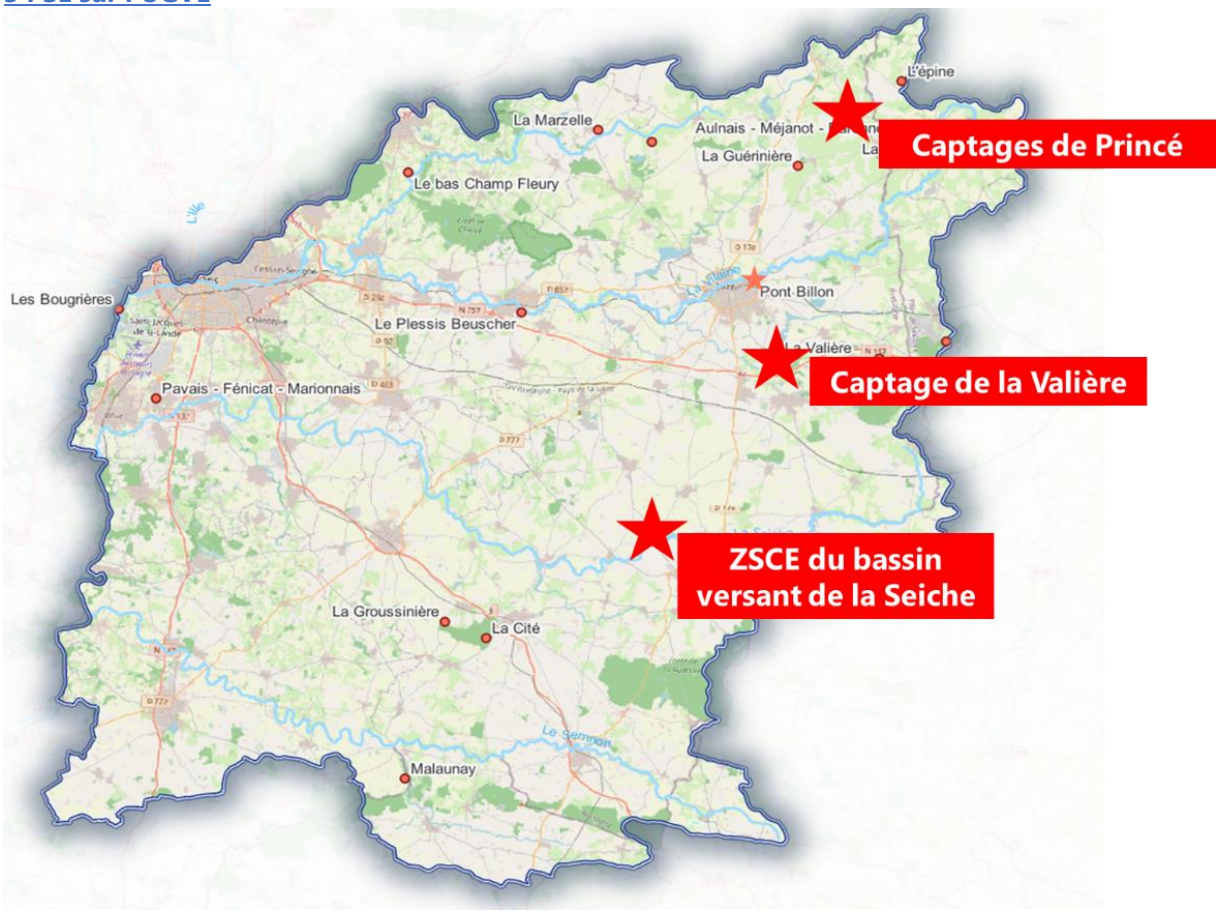
- 27/01 : Visio à l'attention des conseillers agricoles
- 16/02 : Dernières réunions de restitution du DPR
- 02 et 03/03 : formations Gestion de l'azote 2021 – 76 invités – 30% de participation
- Diagnostics Gestion de l'azote 2021 – 34 concernés – 15 % de participation
- 14/03 : Réunion à l'attention des non-signataires
- 30/06 : Rapport final d'évaluation de la phase volontaire
- 20/07 : Arrêté préfectoral de prolongation de la phase volontaire
- Août-Septembre : 4ème campagne d'analyse de reliquat d'azote après maïs (6ème campagne pour la Planche aux Merles)
- 19/09 : Réunion DDTM-Chambre d'Agriculture-UGVE de réflexion sur la poursuite de l'animation
- 7 au 9/11 novembre : permanences accueil des non-signataires
- 01/12 : Réunions de restitution des analyses de reliquats d'azote 2022

Ce qui permit d'atteindre les objectifs de contractualisation tout début 2023.

et aussi…

La Chambre d'Agriculture a animé en prestation une animation sur les couverts végétaux pour le groupe PSE.

3 PSE sur l'UGVE



...sur les captages de Princé

Porteur du projet	SMG35
Enjeux territoriaux	Nitrates
Services environnementaux rémunérés	Faible Reliquat Début Drainage (RDD) Couverture permanente des sols
Nombre d'exploitations engagées	4
Enveloppe prévisionnelle pour 5 ans *À payer pour 2022*	109 200€ 14 900€
Animation 2022	Engagement administratif dans le dispositif Accompagnement individuel et collectif dans le cadre du marché de prestation agronomique local
Perspectives d'évolution	Poursuite des actions

…sur le captage de la Valière

Porteur du projet	EAU DES PORTES DE BRETAGNE
Enjeux territoriaux	Phytos et eutrophisation de la retenue
Services environnementaux rémunérés	Cultures à bas niveau d'intrants phytosanitaires Désherbage mécanique du maïs Mise en herbe des zones humides
Nombre d'exploitations engagées	18
Enveloppe prévisionnelle pour 5 ans *Payé en 2022*	462000€ *84500€*
Animation 2022	Engagement administratif dans le dispositif Accompagnement individuel et collectif au désherbage mécanique en partenariat avec la CRAB et AGROBIO35
Perspectives d'évolution	Déploiement du désherbage mécanique Réflexion sur la valorisation des cultures bas niveau d'intrants

…sur la ZSCE du bassin versant de la Seiche

Porteur du projet	EAUX & VILAINE
Enjeux territoriaux	Nitrates
Services environnementaux rémunérés	Bonne gestion de la fertilisation azotée Bonne couverture du sol
Nombre d'exploitations engagées	17
Enveloppe prévisionnelle pour 5 ans *À payer pour 2022*	686 000€ 137000€
Animation 2022	Engagement administratif dans le dispositif Accompagnement individuel à la méthode Merci en partenariat avec la CRAB
Perspectives d'évolution	Travail sur les pratiques de couverture du sol ?

C. Améliorer, valoriser et transmettre les connaissances

Cette ligne du contrat territorial fait référence à plusieurs démarches :

- Les diagnostics de cours d'eau permettant d'identifier des zones de source, faire de la prospection en vu de travaux et démarrer le travail de concertation (notamment sur les masses d'eau en phase d'état des lieux ou qui basculent en phase opérationnelle)
 L'année 2022 a été marquée par une réorganisation et un recrutement important sur le volet milieux aquatiques, ainsi, la priorité a été donnée à la bonne intégration des nouveaux agents et à la mise en place de nouvelles habitudes de travail dans une équipe de 8 personnes. Dans ce contexte, il était également attendu une programmation de travaux conséquente.
 Le volume de travaux à mener sur la période autorisée a occasionné des travaux tardifs, la campagne s'est finalisée début novembre 2022.
 Enfin, à l'échelle de l'établissement et des trois unités de gestion un groupe de travail s'est organisé pour proposer un protocole de diagnostic cours d'eau partagé et homogène.
 Au regard de tous ces éléments les 10km de diagnostic identifié par technicien n'ont pas été réalisés cette année 2022
- Réaliser des inventaires bocagers : aucun inventaire bocager n'a été réalisé cette année 2022
- Mieux connaître les pratiques agricoles et l'évolution de l'occupation du sol du BV

Améliorer les connaissances en interne

Les suivis des travaux de restauration des milieux aquatiques répondent à 3 objectifs :

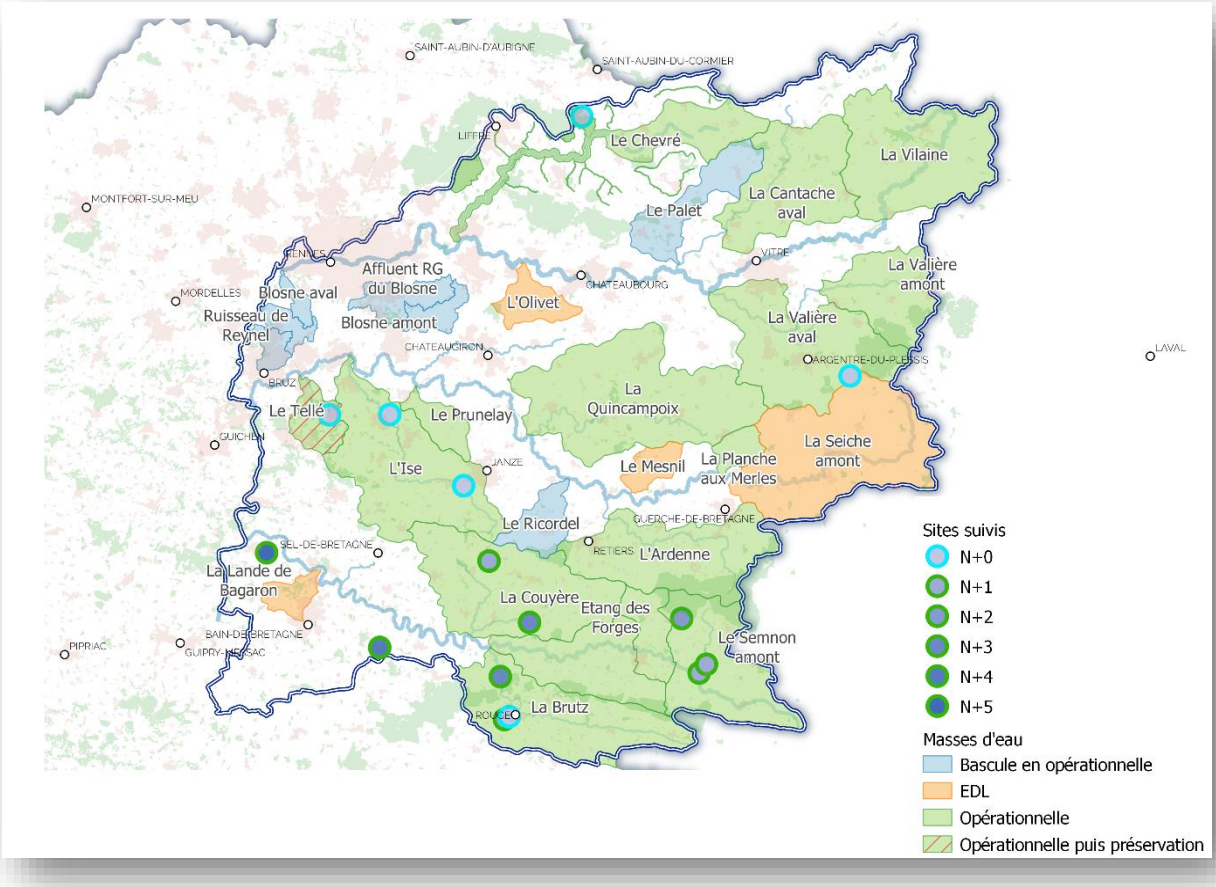
- L'évaluation de l'atteinte des objectifs de la restauration (équilibre dynamique atteint, réponse de l'écosystème)
- L'amélioration des techniques de restauration employées
- La communication autour des opérations de restauration

Ce suivi se compose d'un ensemble d'indicateurs biologiques et morphologique. De nombreux indicateurs biologiques sont utilisés depuis de nombreuses années notamment pour l'évaluation de l'état écologique des masses d'eau (IPR, I2M2, IBD) et le suivi des zones humides (suivi LIGERO).

En 2022, l'UGVE a mis en place un suivi biologique de l'état initial avant travaux :

- **des macro-invertébrés (I2M2) sur 6 sites (dont 3 avec un témoin altéré)**
- **des espèces piscicoles sur 2 sites**

Aussi, des guides nationaux et régionaux existent pour les suivis de l'évolution morphologique des cours d'eau restaurés (CARHYCE, SSM, BERCEAU…) mais ceux-ci ne semblaient pas adaptées à nos besoins (complexité de la mise en place, suivi trop stationnelle, standardisation inexistante…). Dans le cadre d'un stage de 6 mois, une synthèse de ces protocoles a pu été réalisés afin de mettre en place un protocole de suivi adapté composé d'un tableau de saisi opérationnel, une bancarisation des données et la création d'indicateurs de suivi pluri annuels.
Ce protocole a ensuite pu être mis en place pour le suivi de 6 sites restaurés en 2022 (N0).



Suivis de la qualité de l'eau

L'UGVE a mis en place 2 stratégies de suivi de la qualité des eaux de surfaces sur son territoire :

- **Le renforcement des stations de suivi de l'Agence de l'Eau et des Départements pour le suivi et l'évaluation des masses d'eau prioritaires**
- **Le suivi des paramètres « EROSION » sur les 2 captages de la Vilaine et sur la ZSCE de la Seiche**

Le suivi « Erosion » se compose d'une campagne mensuelle déclenchée lors d'épisodes pluvieux entrainant du ruissellement des sols agricoles. Les paramètres recherchés sont le Phosphore total, le Phosphore dissous, les Matières en suspension et les Pesticides.

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des suivis de l'année 2022 :

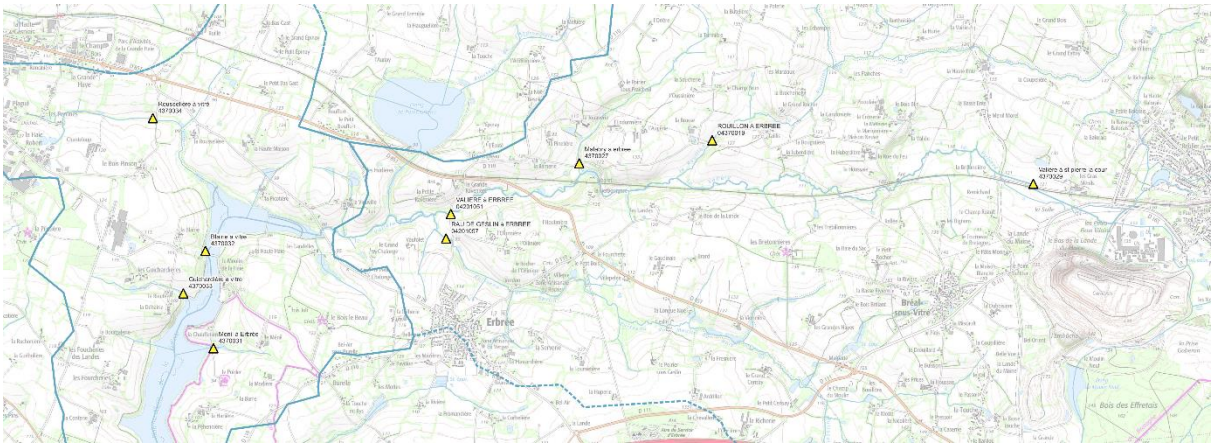
Suivi « Erosion » Valière Mettre en œuvre les propositions de surveillance du COPIL	**Suivi « Erosion » Pont Billon** initier un diagnostic des sous-BV sur même modèle que la Valière	**Suivi « EROSION » des 3 masses d'eau ZSCE Seiche**
9 stations (depuis 2020)	**11** stations (depuis 2022)	**3** stations
3 campagnes (juin, sept, nov)	3 campagnes (juin, sept, nov)	3 campagnes

Suivi du captage de la Valière :

Ce suivi a pour objectif de mettre en œuvre les propositions de surveillance du COPIL issues de l'étude de « définition de l'aire d'alimentation et état des lieux de la masse d'eau vis-à-vis des pesticides » sur la zone de captage de la Valière.

- 9 stations (depuis 2020)
- 3 campagnes (juin, sept, nov)

Localisation des sites de prélèvement sur le captage de la Valière

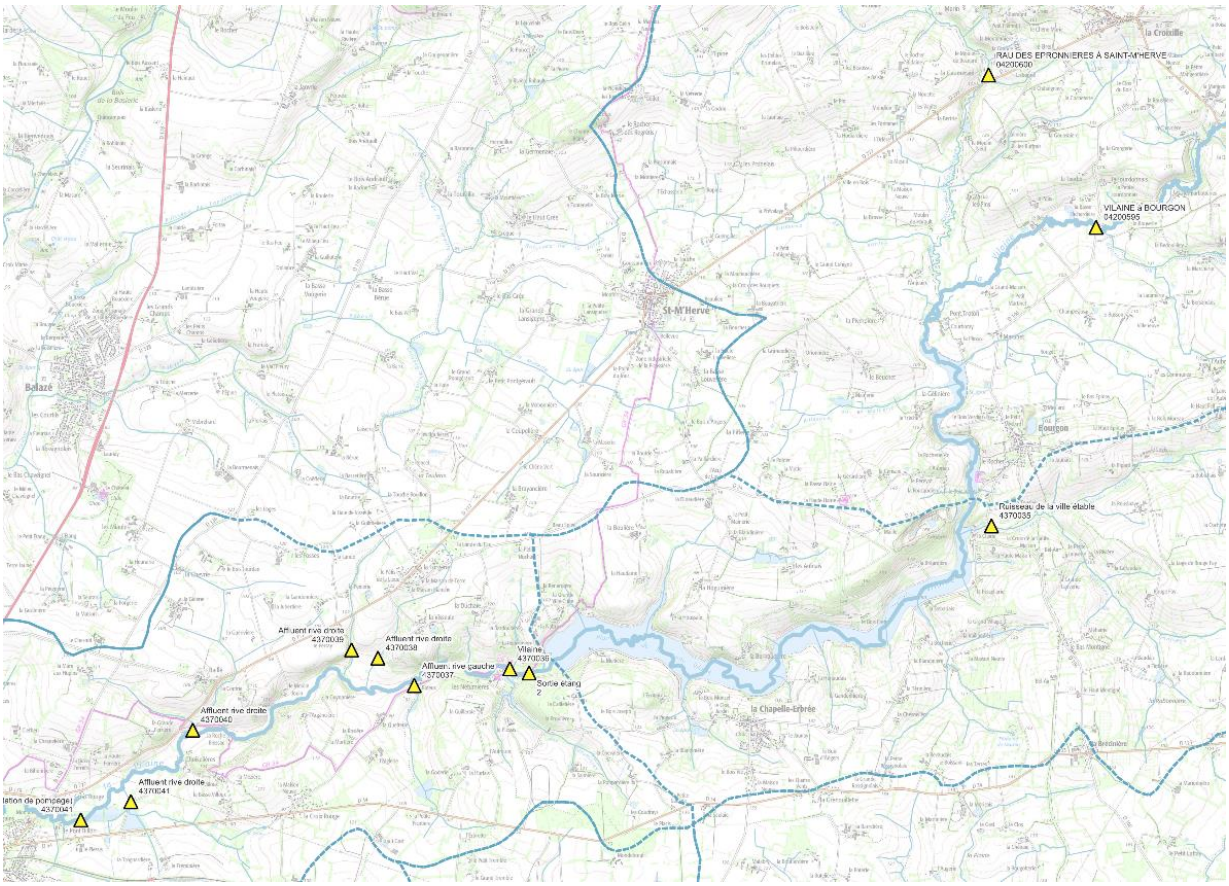


Suivi du captage de Pont Billon :

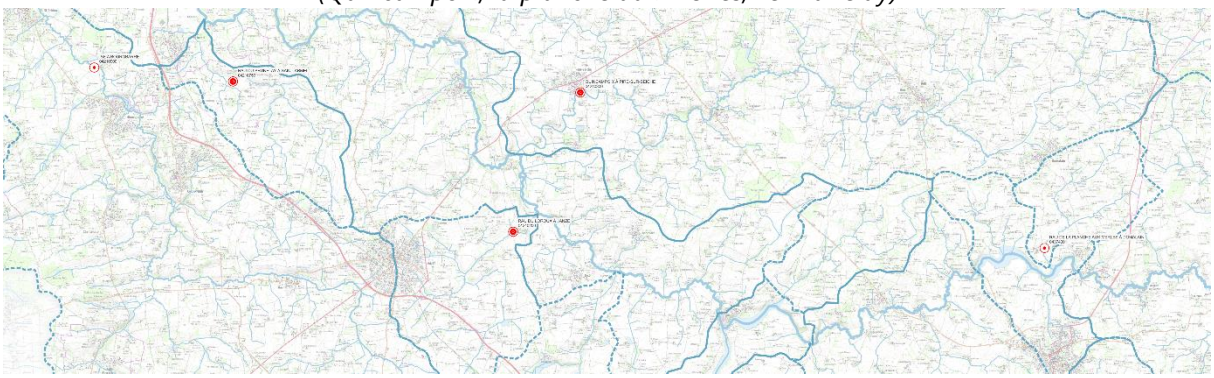
Ce suivi a pour objectif d'initier un diagnostic des sous-BV notamment sur les concentrations des pesticides sur même modèle que celui réalisé sur le territoire de la Valière.

- 11 stations (depuis 2022)
- 3 campagnes (juin, sept, nov)

Localisation des sites de prélèvement sur le captage de Pont Billon



Suivi « EROSION » des 3 masses d'eau ZSCE du bassin versant de la Seiche
(Quincampoix, la planche aux merles, Le Prunelay)



Les résultats de ce suivi font l'objet d'un bilan à part entière.

Etudes diverses : Plusieurs études multi thématiques ont été lancé en 2022

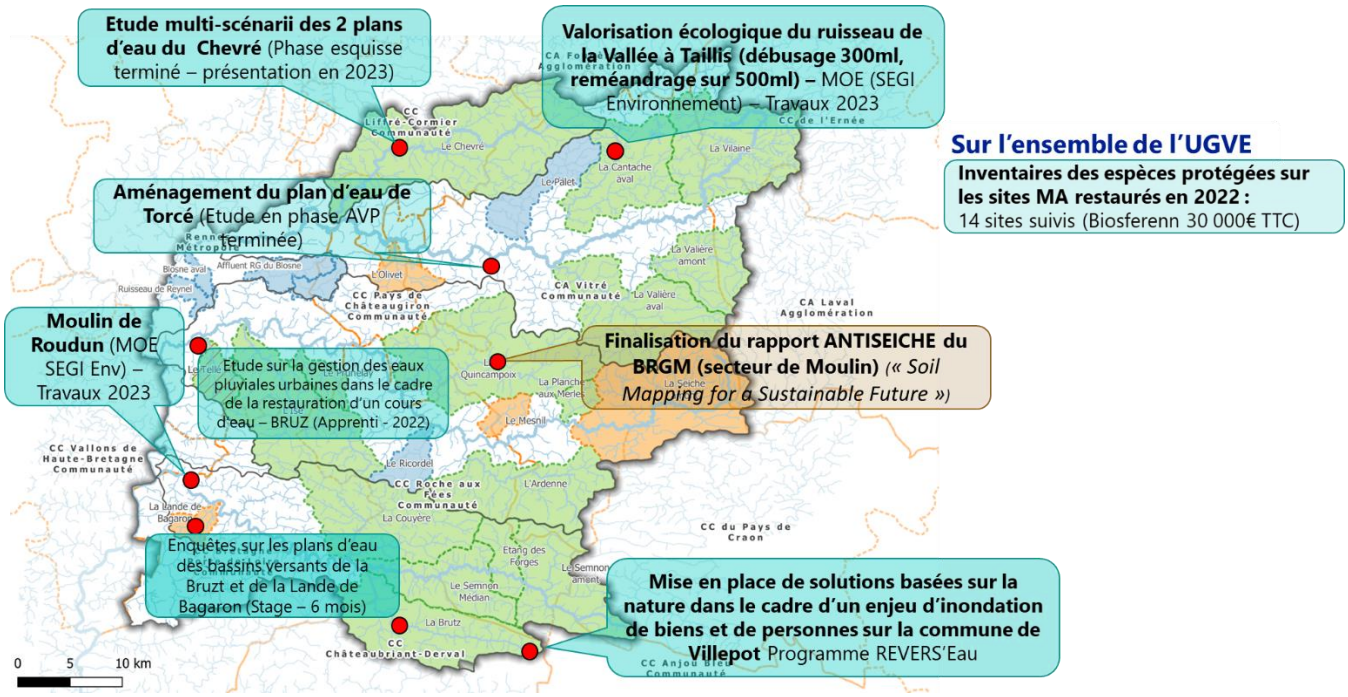


Tableau récapitulatif des études avec prestaire

NOM ETUDE	DESCRIPTION	Prestataire	Montant (€ TTC)
Espèces protégées	Inventaire des espèces protégées dans le cadre des travaux milieux aquatiques en 2022 (14 sites)	Biosferenn	28 500,00 €
Bras de contournement Moulin de Roudun - POLIGNE	Etude bras de contournement du Moulin du Roudun Phase AVP (Pancé) - Maitrise d'œuvre avec Phase PRO	SEGI Environnement	8 676,00 €
Revalorisation écologique du ruisseau de la Vallée TAILLIS	Complément de la mission de maitrise d'œuvre sur l'ouvrage de la RD179 et la renaturation du ruisseau secteur aval	SEGI Environnement	48 378,00 €
	Inventaire des espèces protégées	Biosferenn	
	Investigation à la pelleteuse d'une canalisation et réalisation de fosses pédologiques	MAN TP	
	Etude complémentaire sur l'ouvrage RD179 - géolocalisation réseaux	ADRE Réseaux	
	Etude complémentaire sur l'ouvrage RD179 - géotechnique	INFRANEO	
Restauration écologique du plan d'eau de Vassé TORCE	Etude Phase 2-3 : Définition de scénarios et analyse multicritère – Etude en phase AVP de l'aménagement retenu et rédaction du porter à connaissance - Biosferenn	Biosferenn	31 066.20 €
		Biosferenn / ICEO	

STAGE 2022

Réalisation de suivis au travers d'indicateurs morphologiques (stage d'Ewen Olivaux)

Dans le cadre de la DCE et de la reconquête du bon état écologique de l'eau, des travaux de restauration des cours d'eau sont indispensables. Cependant, à l'heure actuelle, bon nombre d'opérations ne sont pas suivies, et l'atteinte des objectifs pas n'est donc pas évaluée, ou alors uniquement au travers d'indicateurs biologiques. Pourtant, l'état morphologique est souvent un frein majeur à l'atteinte du bon état écologique. Ce stage s'est donc penché sur la question de la réalisation de suivis au travers d'indicateurs morphologiques. Pour ce faire, un outil de suivi visant à standardiser et bancariser les données récoltées a été développé, puis utilisé pour réaliser les suivis de 9 stations. La pertinence des indicateurs retenus a ensuite été testée en analysant ces relevés, et des analyses approfondies ont été réalisées sur un site en particulier. Ces premières analyses se sont avérées concluantes, mais ont mis en évidence certaines limites de l'outil et du protocole mis en place. Ces limites ouvrent la voie à de nombreuses perspectives d'amélioration, qui sont aujourd'hui encore en réflexion et/ou en développement.

Mise en place d'une stratégie d'intervention sur les plans d'eau sur deux masses d'eau du bassin du Semnon : la Brutz et la Lande de Bagaron (stage de Clarisse Thominot)

Par leurs impacts sur les milieux aquatiques et leur multiplication au siècle dernier, les plans d'eau représentent un enjeu capital pour la reconquête du bon état des masses d'eau fixé par la DCE (Directive Cadre sur l'Eau). Sur le bassin du Semnon, la densité de plans d'eau est conséquente : 2,98 plans d'eau au km^2, contre 1,02/km^2 pour la moyenne nationale. Le stage a consisté en la mise en place d'une stratégie d'intervention sur les plans d'eau sur deux masses d'eau du bassin du Semnon : la Brutz et la Lande de Bagaron. Celle-ci s'est traduite par une rencontre avec les propriétaires de plans d'eau pour renseigner des données techniques sur les plans d'eau, mais aussi des données sociologiques concernant les usages et l'attachement des propriétaires à leurs plans d'eau. Ainsi, l'étude a permis d'enclencher une réflexion sur la construction d'un indicateur de hiérarchisation des plans d'eau en fonction de leurs impacts quantitatifs sur l'eau. Celui-ci pourra être amélioré et modélisé afin d'automatiser la hiérarchisation. Le principal objectif de la stratégie d'intervention est d'entreprendre des travaux de restauration des milieux aquatiques, qui se traduisent, ici, par des suppressions de plans d'eau. Durant le stage, le diagnostic avant-projet du plan d'eau du Bardel (situé à Noyal-sur-Brutz) a pu être initié. Sur ce plan d'eau, les travaux de restauration débuteront en septembre 2023. Par ailleurs, la stratégie d'intervention a permis de créer une boite à outils plans d'eau qui facilité le diagnostic et la hiérarchisation des plans d'eau sur un territoire. Ainsi, cet outil pourra être approprié par les acteurs de la gestion des milieux aquatiques dans le but d'une reconquête du bon état des masses d'eau fixé par la DCE.

Bilan support système d'information géographique 2022

Un poste de SIGiste a été créé, il est dédié pour 0,5. ETP à l'UGVE, les 0.5 ETP restant sont pour l'UGVO.

Ses missions en 2022, pour accompagner les agents dans leurs objectifs de contrats territoriaux, des procédures et outils liées à l'information géographique ont été déployées ou sont en cours de déploiement. **Ce support est déterminé par cinq principes fondamentaux :**

Centralisation

Mise en route d'un serveur de base de données PostgreSQL – GeoGwilen, remplissant plusieurs fonctions comme une base de données référentiels (environ 1000 couches d'informations ajoutées en 2022), un espace de travail individuel et de groupe (interne et externe avec gestion de droits précis), un serveur de calcul puissant permettant la valorisation des données.
Cela consiste également au perfectionnement et à la poursuite du travail de bancarisation des données et particulièrement des informations sur les actions milieux aquatiques dans l'interface SYSMA.

Standardisation

Poursuite du travail sur les différents dictionnaires de données disponible dans SYSMA avec un accès aux données métiers par des portes d'entrées standardisées, l'édition de cartographique simplifiées et normalisées, stockage des informations standardisées pour faciliter le partage entre agents, groupe métiers et sites de production.
Édition de procédures de saisies afin de garantir l'uniformité des informations géographiques stockées en interne.

Valorisation

Le support propose également une valorisation des informations pour accompagner les agents dans leur cœur de métier, via des éditions cartographiques, des statistiques territoriales, des analyses de données… par la réalisation de cartes, et ou analyses…

Sécurisation

Dans un environnement numérique où les risques de pertes ou de corruption de données sont omniprésentes et divers, le support organise la sécurisation des informations dont il a la charge à l à la fois sur le serveur GeoGwilen et SYSMA

Animation

Afin d'organiser la vie du système d'informations géographiques et de diffuser la stratégie du support, une animation proche des services métiers est privilégiée.

•Permanence régulière sur site
•Animation lancement stratégie SIG d'établissement via plusieurs réunions d'informations
•Formations SYSMA de 28 agents (12 UGVE, 10 UGVO, 5 UGVA, 1 SOCLE)
•Formations QGIS de 14 agents (5 UGVE, 6 UGVO, 3 UGVA, 1 SOCLE)
•Assistance diverse sur les problématiques du quotidien liées à l'utilisation de logiciels SIG

Divers

Missions Drone, HMUC Semnon, Préparation étude aléa érosion des sols, préparation et accompagnent projet modification aires d'alimentation de captages sur l'unité de gestion Est, début de travail sur les indicateurs de suivi des actions ma / bocage / agricoles

Animation territoriale

Améliorer les connaissances en externe, diffuser et valoriser

Objectifs
Communiquer sur Eaux et Vilaine pour donner de la visibilité à l'établissement
Communiquer sur l'Unité de Gestion Est pour une meilleure compréhension de nos missions
Sensibiliser les scolaires
Sensibiliser le grand public à nos actions et la problématique "Milieux Aquatiques"
Informer/Former les élus du territoire

Outils d'information, sensibilisation, communication

Communiquer sur actions mises en œuvre

Communication	Outil
Communication générale	Flyer Eaux et Vilaine Articles de presse Diaporama de présentation Vidéo
Milieux aquatiques	Panneaux Courrier pour les embâcles Présentation en conseil municipal des projets
Agricole	Lettre agricole
Bocage	Flyer



La lettre agricole de septembre 2022 figure en annexe du présent rapport.

De nombreux articles sont parus dans la presse locale, la liste figure en annexe du rapport.

Informer les élus du territoire

● Les Ateliers de la GEMA

Des ateliers ont été proposés aux membres du comité territorial de l'UGVE le 6 octobre dernier. L'objectif de cette soirée portait sur la réflexion autour des 3 thématiques suivantes **: Milieux Aquatiques, Bocage et Agricole**. Des questions, mises en situations de projets, réflexion autour d'une maquette de bassin, film ont permis aux 15 élus du comité présents de mieux appréhender les enjeux du territoire et la mise en œuvre des actions sur l'UGVE.







● Module d'information à Liffré Cormier Communauté (15/12/2022)



Un module d'informations à destination des élus de Liffré Cormier Communauté a été présenté le 15 décembre 2022.

Cette réunion, où s'est rassemblé 12 participants, a été organisée en partenariat avec l'UGVO (EPCI à cheval sur les 2 unités). Les élus ont pu découvrir les bases de la compétences GEMA, les enjeux du territoires (dégradation des masses d'eaux, pressions subies, etc.) et les actions pouvant être mises en œuvre pour restaurer les milieux aquatiques et leurs fonctionnalités.

Education/formation des scolaires

● Sensibiliser des écoles primaires (CP au CM2)

Le développement d'un projet pédagogique s'est fait autour de 4 thèmes suivants :



- L'eau : de la nature au quotidien
- La nature près de l'école
- Le bocage : la haie au service de l'eau
- L'alimentation près de chez soi

Les inscriptions auprès de l'ensemble des écoles primaires du territoire a été lancé en juin. 69 classes se sont inscrites et 29 ont pu être retenues. Une réunion de lancement entre les enseignants et les partenaires s'est déroulée une demi-journée en novembre, le but étant que chaque projet des enseignants puisse être co-construit avec le partenaire référent.

Répartition en termes de partenaires, nombres de classes et budget pour l'année 2022

Structure partenaire	Nombre de classes suivies	Coût
Eaux et Rivières de Bretagne	7	7 330,00 €
Les Petits Débrouillards	6	7 500,00 €
Mayenne Nature Environnement	4	3 500,00 €
Agrobio 35	4	5 933,10 €
Nous les Graines de Demain	4	3 776,00 €
Fenicat	4	4 120,00 €
	29	**32 159,10 €**

Répartition des classes sur le territoire par EPCI :

Vitré Communauté	**7**
Rennes Métropole	5
Liffré Cormier Communauté	4
Pays Chateaugiron Communauté	4
Roche aux Fées Communauté	4
Bretagne Porte de Loire Communauté	3
Communauté de communes du Pays de Craon	2
	29

● Sensibiliser des écoles spécifiques

En plus des écoles primaires, 2 lycées agricoles ont bénéficié d'intervention terrain avec les animateurs de l'UGVE :

- Lycée agricole de St Aubin du Cormier, BTS GPN - 25/03/2022 : structure et zones humides

- Lycée agricole du Rheu, BTS GEMEAU – 31/03/2022 : actions, métiers et bocage

Formation, sensibilisation milieux aquatiques, agricole et bocage



● Sensibiliser le grand public

Eaux et Vilaine était présent à diverses manifestations :

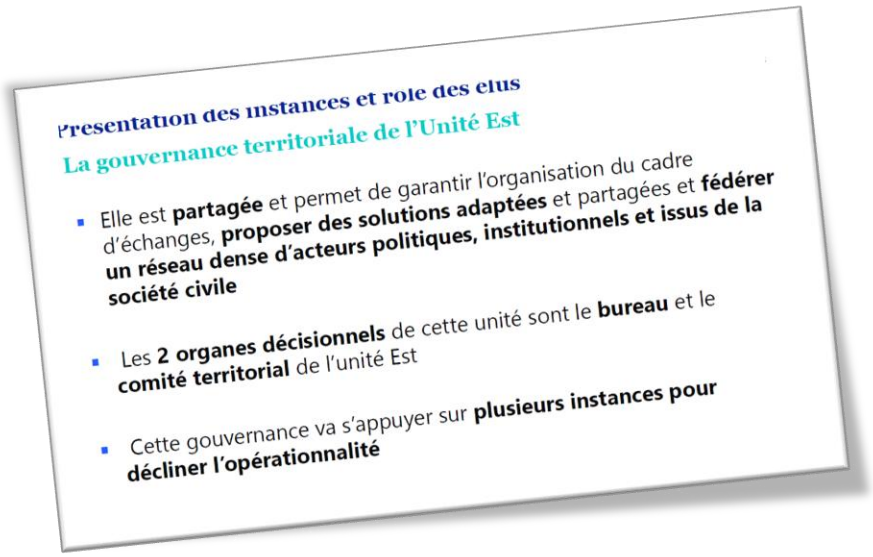
- Séminaire de Pont Péan, le 7 octobre 2022
- Intervention à la médiathèque de Bruz autour d'un film, le 23 novembre 2022
- Séminaire de Rennes Métropole (à Pont Péan), le 6 décembre 2022

● Sensibiliser dans les conseils municipaux autour de la mise en œuvre d'un projet

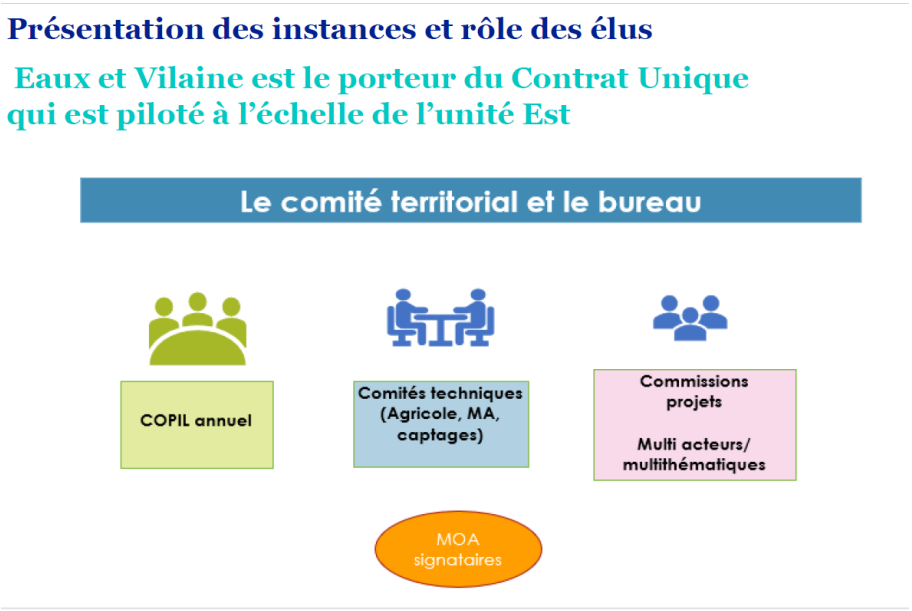
Des interventions spécifiques ont eu lieu au sein des conseils municipaux où des travaux étaient programmés. Cela a permis de présenter les projets et de répondre aux questions des élus. Ces échanges sont importants ; ils permettent d'aider les élus à mieux appréhender les enjeux et objectifs des travaux portés par l'UGVE. Ils sont ainsi mieux compris et mieux expliquer à la population.

Organisation d'instances, participation à des évènements





7 bureaux de l'UGVE ont été organisés dont un bureau d'installation et 2 Comités territoriaux ont été organisé dont un également pour l'installation des élus



D. Animation et gestion du contrat territorial

L'équipe de l'UGVE une organisation nouvelle qui vise plus de transversalité pour une meilleure opérationnalité

L'Unité de Gestion Vilaine Est c'est 22 agents au service de la reconquête de la qualité de l'eau !
Cf - Organigramme en annexe + fiches de poste synthétique

Au cours de cette année 2022 un travail autour de la transversalité a été impulsé auprès de l'ensemble des agents. La transversalité est au cœur du contrat territorial mais également au sein de l'organigramme de la nouvelle unité de gestion. Ainsi, dans l'objectif de favoriser de nouvelles habitudes de travail, une démarche (ateliers participatifs et réunions) a permis d'une part de partager une définition du travail en transversalité et de lancer une dynamique via des équipes projets mobilisées sur des secteurs à enjeux.

Les objectifs partagés de ces équipes sont de :

- **Travailler en transversalité**
- **Proposer des projets globaux et ambitieux**
- **Faire des actions et travaux**
- **Gagner en opérationnalité et en efficience**
- **Répondre à la gouvernance du contrat (commissions projets/géographiques)**

Les 3 secteurs ciblés comme zone où déployer une équipe projet ont été ciblés sur la base d'éléments de contexte :

Liés au CT eau
▪ Beaucoup de masses d'eau prioritaire (57%) ▪ Favoriser les actions en T2BV/Amont du territoire ▪ Développer des projets ambitieux globaux (et le travail en transversalité) ▪ Gouvernance -> mettre en place des commissions projets

Propre à l'UGVE	
Territoire	**Organisation Interne**
▪ 1 ME basculante au PAOT -> **La Brutz** ▪ 1 ME qui doit basculer en phase de préservation-> **Le Tellé** ▪ 1 zone stratégique (enjeu eau potable) -> **3 Captages de la Vilaine Amont** ▪ 1 ME à la confluence de thématiques (étude phosphore, DPR CRAB, AFAFE…) **-> Semnon amont** ▪ Zone cœur de Rennes Métropole (stratégique)	▪ Déjà des référents par BV historiques (sur les MA et le bocage) ▪ Dimensionnement des équipes en cours ▪ Équipe captages déjà créée sur le captage de Pont Billon avec un objectif de délimitation de l'AAC en Régie

Chaque équipe est coordonnée par un référent identifié et comprend un ou plusieurs référents bocage, agricole, milieux aquatiques. Ainsi cette année 2022 constitue les prémices et le lancement de ces équipes, la première étape consistait donc à créer une dynamique de groupe et s'approprier le territoire ciblé.

Réseau d'échanges avec les EPCI du territoire

Chaque EPCI du territoire a été rencontré individuellement :

Bretagne Porte de Loire Communauté	31/05/2022
Chateaubriant-Derval	/
Liffré-Cormier Communauté	14/06/2022
Pays de Châteaugiron communauté	19/01/2023
Rennes Métropole	14/04/2022
Roche aux Fées Communauté	07/07/2022
Vitré Communauté	06/05/2022

Ces rencontres avaient les objectifs suivants :

- Présenter la restructuration entre les syndicats de bassin et Eaux et Vilaine, l'unité de gestion Vilaine Est, le contrat territorial et les missions
- Référencer la liste des interlocuteurs privilégiés au sein de chaque EPCI
- Comprendre le fonctionnement des EPCI, notamment au niveau des pôles en lien avec la compétence GEMA : services eau, assainissement, développement durable, transition écologique, biodiversité, etc.
- Définir un mode de fonctionnement pour les échanges, favoriser et développer ces échanges afin qu'Eaux et Vilaine deviennent un acteur incontournable sur le territoire

3. Le bilan financier de l'année 2022

Bilan des actions et EPCI – *chiffres présentés au COPIL de février 2023*

Bilan global – Postes

2022	ETP Prévus au CT	ETP réels	
Responsable d'unité	1	0,9	
Responsable du pôle technique et opérationnel	1	1	
Animateur territorial	1	0,8	
Conseiller, études et ingénierie	1	1	
Assistante administrative	1	1	
Technicien SIG	1	0,75	
Technicien milieux aquatiques	10	7,7	
Technicien agricole/Chargée de mission captages	5	2,7	
Technicien bocage	3	2	
Apprentis	0,6	0,6	
Stagiaires	1	1	
Totaux	**25,6**	**19,45**	**76 % de l'effectif en 2022**

Montants totaux	**1 577 330 €**	**1 200 000 €**	**76 %**

62% de réalisation pour les actions hors MOAA

2022	Prévu	Réalisé	% de consommation
Aménagement du territoire	2 479 330 €	1 600 246,14 €	65 %
Pratiques et usages sur le territoire	208 000 €	143 562,27 €	69 %
Améliorer, valoriser et transmettre les connaissances	329 600 €	114 817,29 €	35 %
Total	**3 016 930 €**	**1 858 625,7 €**	62 %

Une ambition encore plus forte en 2023

2022/2023	Prévisionnel 2022	Objectif 2023	% d'augmentation de l'ambition
Aménagement du territoire	2 479 330 €	4 656 566,67 €	+46 %
Pratiques et usages sur le territoire	208 000 €	223 000,00 €	+6 %
Améliorer, valoriser et transmettre les connaissances	329 600 €	463 800,00 €	+28 %
Total	**3 016 930 €**	**5 343 366,6**	+37 %

4. Les perspectives 2023

Une équipe encore en construction et des recrutements prévus en 2023 pour pouvoir réaliser l'ensemble des travaux inscrits à la programmation du CU de l'UGV qui se veut ambitieux !

! objectif 31 agents en 2023

Des projets phare à venir

Top départ de l'étude HMUC !

Eaux & Vilaine engage au printemps 2023 une analyse Hydrologie Milieux Usages Climat (HMUC) sur 3 ans, sur deux bassins tests : Vilaine Amont/Chevré et Semnon.

Au regard du contexte climatique, tout l'enjeu consistera à étudier l'équilibre entre besoins et ressources en eau sur ces 2 bassins tests, dans une perspective d'évolution du climat, de la population et des usages, pour ensuite définir les débits objectifs d'étiage et les volumes prélevables selon les périodes de l'année, ainsi que la répartition des volumes entre les différents usagers.

La phase de concertation : clé de voute de la démarche.

Dans cette étude, si le travail scientifique est important, une forte implication des parties prenantes est indispensable. Pour ce faire, Eaux & Vilaine a mandaté le cabinet Commun Accord pour mener à bien la phase de concertation, qui prendra effet avant l'été par la mise en place de comités de concertation (EPCI, État, syndicats d'eau potable, chambres consulaires, représentants des agriculteurs et des

propriétaires de plans d'eau, associations, etc.). Parallèlement, 4 instances interviendront notamment le comité technique et le comité de pilotage (Commission Locale de l'Eau) qui seront réuniront respectivement pour émettre un avis sur les sujets demandant un arbitrage, pour valider les éléments techniques, les grandes étapes et les conclusions de ces études.

Quels sujets traités ?

Etudier l'équilibre entre besoins et ressource en eau

Hydrologie : caractéristiques, évolution des débits des cours d'eau

Milieux : évaluation des besoins en eau pour des milieux en bon état

Usages : Evaluation des principaux prélèvements et rejets (domestiques, industriels, agricoles)

Climat : prospective d'évolution climatique

Quels objectifs ?

Dans un contexte de changement climatique et d'évolution de la population et des usages associés

- **Définir** des volumes prélevables
- **Répartir** ces volumes entre les catégories d'usagers (domestiques, industriels, agricoles ...)
- **Elaborer** un programme d'actions pour une gestion équilibrée de la ressource en eau

Une nouvelle stratégie Breizh bocage 2023-2027.

Simultanément avec le lancement de la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) 2023-2027, une nouvelle stratégie Breizh Bocage est en cours d'élaboration à l'échelle du territoire d'Eaux & Vilaine.

Pour la restauration et plantation du bocage, l'Unité de Gestion Vilaine Est d'Eaux & Vilaine dispose du programme régional Breizh Bocage décliné sur les bassins versants de la Vilaine Amont et de la Seiche, l'objectif étant d'aboutir à une stratégie unique à l'échelle de l'Unité Est en juin 2023.

La nouvelle stratégie 2023-2027 vise à **définir la stratégie d'intervention (avec des secteurs à animation renforcée à destination des bénéficiaires : exploitants agricoles et collectivités) sur le territoire et les modalités techniques.**

Concernant la partie ligérienne du territoire, un nouveau collaborateur arrivé début avril, a pour mission de faire émerger une dynamique bocagère sur les Pays-de-la-Loire, zone à fort enjeu pour l'unité car elle représente les zones de source du territoire. Enfin, un dernier dispositif, plus localisé et soumis à l'arrêté préfectoral de la ZSCE* sur le bassin versant de la Seiche, vise à encourager la plantation de haies bocagères sur talus dans l'objectif de limiter les phénomènes d'érosion. Ce dispositif prend fin en décembre 2023.

** ZSCE : Zone Soumise à Contrainte Environnementale*

De nouveaux Maîtres d'Ouvrages et Associés s'engagent dans un avenant au contrat territorial 2022-2024.

Le Contrat Territorial Eau 2022-2024 de l'Unité de Gestion Vilaine Est a été signé en 2022. Un avenant à ce contrat est actuellement en cours de signature. Il porte exclusivement sur l'ajout de Maîtres d'Ouvrages Associés (MOA) et de leurs actions, sans modification de la stratégie et de la programmation financière.

Les nouveaux MOA signataires de ce contrat sont :

. **Le Gouessant** : diagnostics individuels préalables dans le cadre de la promotion des MAEC et actions auprès des agriculteurs afin de les inciter à améliorer leurs pratiques (diminuer l'usage des intrants, des produits phyto, lutter contre l'érosion...).

. **CER France Brocéliande** : diagnostics individuels préalables dans le cadre de la promotion des MAEC

. **CIVAM 35 Installation Transmission** : diagnostics individuels visant à favoriser le maintien d'exploitations agricoles

. **Cooperl** : diffusion des résultats obtenus dans le projet COOPERL SYSVE 2030 visant à concevoir et valider des systèmes de production agroécologiques pour les filières porcines et bovines

. **Le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine** :

Dans le cadre de sa politique Mobilités, le Département a décidé d'améliorer la continuité écologique des cours d'eau au niveau de ses ouvrages routiers dont il est propriétaire (environ 7000 ouvrages hydrauliques au total sur le département). Le Département établira une programmation pour intervenir en priorité sur les ouvrages situés en Liste 1 et 2 et sur les ouvrages situés sur les masses d'eau prioritaires définies dans la stratégie et le contrat et sur lesquelles des actions sont prévues. Ces interventions seront articulées en lien étroit avec les animateurs milieux aquatiques.

Un projet Life Revers'Eau : le cas concret de Villepot

Fortement impactée par des inondations en juin 2018, Villepot a sollicité l'accompagnement d'Eaux & Vilaine dans le cadre d'un projet Life Revers'Eau pour diminuer ce risque de plus en plus fréquent en contexte de changement climatique.

Life Revers'eau est un projet de 15 millions d'euros sur 2021 à 2027, pour la reconquête du bon état de la ressource en eau porté par la Région Pays-de-Loire et financé par l'Europe.

Parmi les bénéficiaires, Eaux & Vilaine est identifié pour deux projets : **les impacts du changement climatique sur la gestion de la ressource en eau et un projet de restauration de têtes de bassin.**

La tête de bassin versant concernée se situe dans la masse d'eau de la Brutz identifiée comme **masse d'eau prioritaire** dans le contrat territorial de l'UGVE.

Ce petit bassin versant de 0,72 km², est situé en milieu rural.

Le bourg de Villepot se trouve sur la partie aval du cours d'eau.

Le cours d'eau a subi des aménagements hydrauliques (rectification, recalibrage, curage). Son profil actuel rectiligne, approfondi et sur-élargi accentue l'effet « toboggan » vers le bourg lors de pluies intenses. Par ailleurs, les **zones humides déconnectées du cours d'eau** ne jouent plus leur rôle de régulation des écoulements dans les situations extrêmes.

Les ruissellements et les transferts vers le cours d'eau peuvent avoir des incidences sur la qualité de l'eau.

Enjeux

L'ambition du projet est d'avoir une vision globale des différents dysfonctionnements constatés sur ce petit bassin versant dans une approche transversale et participative. Une fois le diagnostic posé, il s'agirait de **bâtir ensemble un projet qui allie à la prévention des inondations, la gestion des milieux aquatiques et la lutte contre les pollutions diffuses.**

Suivi et évaluation du programme

Un programme est prévu pour suivre les actions. Les indicateurs sont définis en fonction du type d'actions retenues (indicateurs biologiques, suivi morphologiques, etc.). **Si le résultat est concluant, l'objectif est de pouvoir appliquer ce cas d'étude sur d'autres secteurs.** En 2027, dernière année du programme Life Revers'eau, **une évaluation du projet sera réalisée ainsi que des actions de communication pour valoriser les résultats de ce site pilote auprès des acteurs du territoire.** Ce projet « pilote » permettrait donc de tester la mise en œuvre des sites globaux prévus dans le contrat de l'unité Est, dans le cadre d'une démarche de co-construction avec les acteurs du territoire.

ANNEXES

- **Fiches chantiers travaux milieux aquatiques**
- **Lettre agricole**
- **Revues de Presse**
- **Organigramme**
- **Synthèse fiche de poste de l'UGVE**